

Conseil municipal
du 26 mars 2018



Rapport
de présentation
du budget primitif
2018

Rapport de présentation budgétaire 2018

Les choix politiques présents dans ce budget résultent de convictions profondes partagées par les élus de la majorité municipale et qui s'appuient sur l'idée que les politiques publiques ont un rôle fondamental à jouer.

A l'heure où la précarité et les discriminations se développent, nourrissant ainsi les extrémismes de tout bord et fragilisant les valeurs républicaines, les besoins de solidarité et de partage, de justice et d'égalité n'ont jamais été aussi importants.

Ces besoins ne peuvent être compatibles avec le dogme répété de la réduction de la dépense publique, le désengagement perpétuel de l'Etat de ses missions régaliennes ou encore la diminution des moyens alloués aux collectivités locales.

C'est pourquoi, malgré les incertitudes économiques qui pèsent sur l'ensemble du bloc communal et qui contraignent les collectivités à davantage de prudence au détriment parfois de solutions à apporter pour répondre aux besoins des populations, les élus de la majorité municipale ont choisi de présenter cette feuille de route financière, à la fois équilibrée et ambitieuse, permettant de répondre aux enjeux de la ville de Givors et de sa population.

Le budget primitif 2018 se décompose ainsi en une section de fonctionnement équilibrée à 27 119 387 €, marquant une légère augmentation par rapport à 2017 (+ 2,00 %), et une section d'investissement équilibrée à 6 981 932 €, en augmentation plus marquée par rapport à l'an passé (+ 12,97 %).

Les dépenses de personnel restent, quant à elles, relativement contenues et ne subissent qu'une légère augmentation par rapport à 2017 (+ 0,41 %), poursuivant ainsi la volonté d'une maîtrise de ce chapitre budgétaire tout en proposant un haut niveau d'investissement.

Par ailleurs, malgré un contexte économique défavorable, la commune de Givors reste attachée à différents principes : celui de ne fermer aucun service public, celui de maintenir un haut niveau de subventions aux associations locales (avec une légère augmentation par rapport à 2017), celui de poursuivre la baisse engagée depuis 2004 des taux communaux d'imposition.

En effet, pour l'exercice 2018, les taux communaux diminueront de - 0,21 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le non bâti, et de - 3,14 % pour la taxe foncière sur le bâti.

Enfin, le désendettement de la ville se poursuit avec, au 31 décembre 2018, un encours prévu de 2,08 € par habitant, faisant de Givors une des villes les moins endettées de France.

L'ensemble de ces facteurs concourt à une gestion financière saine de la commune, gestion d'ailleurs reconnue par la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport et par l'association des contribuables lyonnais (CANOL) qui a décerné à la ville le 1^{er} prix dans son classement des villes les mieux gérées de la Métropole de Lyon.

Ce bon équilibre financier permet à la commune de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse, à hauteur de 5,8 millions d'euros de projets, qui sera complétée par les reports à venir après le vote du compte administratif.

Ainsi, la ville consacrera son effort sur des marqueurs identitaires forts, caractéristiques de la politique sociale et solidaire conduite depuis de nombreuses années à Givors : éducation, culture, sport, aménagement du territoire, sécurité, patrimoine, développement économique et emploi-insertion, tout en promouvant certaines valeurs telles que la solidarité, l'égalité et le vivre-ensemble.

Parmi les projets d'investissement en 2018, il est à noter les travaux du nouveau groupe scolaire Freydière-gare, la rénovation du groupe scolaire Joliot Curie, divers réaménagements sur les différents sites sportifs, la 1^{ère} tranche de réfection des vitraux de l'église Saint-Nicolas, l'entretien des espaces publics, la poursuite du déploiement de la vidéo-protection sur le territoire de la commune.

La réponse aux besoins des Givordines et des Givordins, avec un service public communal moderne et efficace et un développement territorial équilibré répondant aux enjeux économiques, écologiques et sociaux constituent les priorités des élus de la majorité municipale. Le budget 2018 présenté ici est un pilier indispensable afin de répondre à ces priorités.

EQUILIBRE BUDGETAIRE 2018	4
I. TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018	4
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
III. SECTION D'INVESTISSEMENT	5
EQUILIBRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018	7
I. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018	7
II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018	7
1. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9
2. LES DEPENSES DE PERSONNEL	10
a. Evolution des effectifs	10
b. Participations financières et valorisation des avantages en nature	11
c. Le traitement indiciaire	11
d. Les heures supplémentaires	11
e. L'évolution des charges de personnel pour 2017-2018	11
3. LES SUBVENTIONS MUNICIPALES	11
4. LES DEPENSES DE GESTION	11
5. LES FRAIS FINANCIERS	11
III. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018	12
1. LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2018	13
2. LA FISCALITE DIRECTE LOCALE	13
a. La réforme de la taxe d'habitation	14
b. Les modalités d'application du nouveau dispositif	14
c. Détail des bases fiscales	14
d. Fixation des taux de fiscalité	15
e. Produit fiscal	15
3. LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT	16
4. LES COMPENSATIONS FISCALES	17
5. LES DOTATIONS DE LA METROPOLE	17
6. LES AUTRES RECETTES	17
a. Les recettes tarifaires	17
b. Les autres participations et autres recettes	17
EQUILIBRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018	18
I. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018	18
1. LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	19
II. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018	21
1. LES RECETTES D'EQUIPEMENT	22
2. LES AUTRES RECETTES	23
III. AP/CP (AUTORISATION DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENT)	23
IV. LA DETTE	24
1. L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE N	24
2. L'EVOLUTION DES FRAIS FINANCIERS	25
3. REPARTITION DES RISQUES (CHARTRE DE BONNE CONDUITE)	25
PRESENTATION PAR FONCTION ET RUBRIQUE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT :	26
LEXIQUE ET PRINCIPES BUDGETAIRES	41

EQUILIBRE BUDGETAIRE 2018

I. Total budget primitif 2018

Le budget primitif 2018 se décompose en une section de fonctionnement équilibrée à 27 119 387 € et une section d'investissement équilibrée à 6 981 932 € (total de 34 101 319 €).

Pour rappel, le BP 2017 se décomposait, pour un total de 32 767 472 € comme suit :

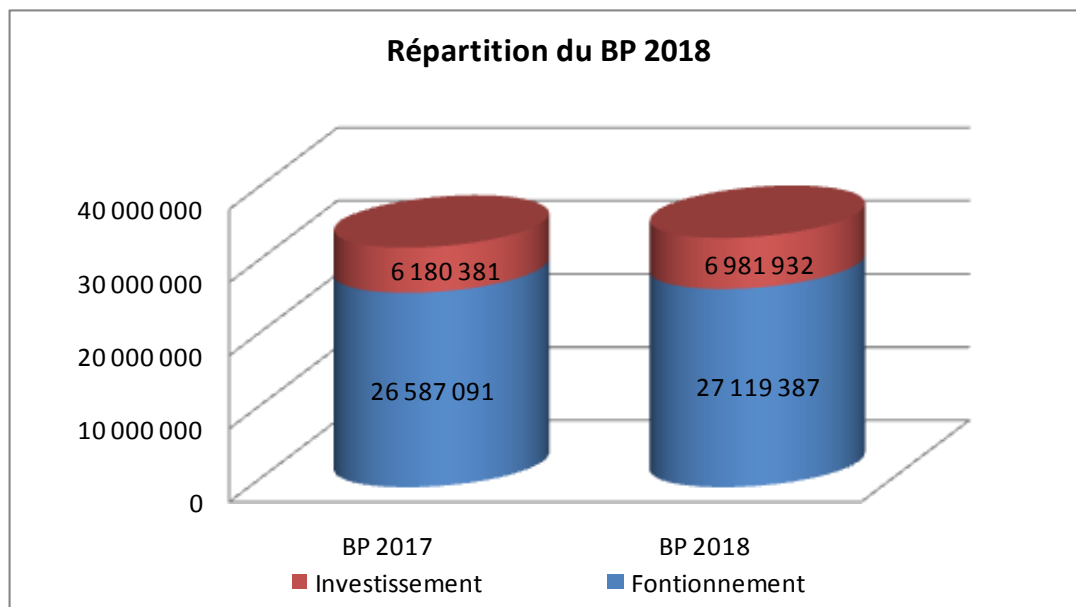
- 26 587 091 € en section de fonctionnement ;
- 6 180 381 € en section d'investissement.

Dépenses réelles	29 614 242
Dépenses d'ordre	4 487 077
Dépenses totales	34 101 319

Recettes réelles	29 614 242
Recettes d'ordre	4 487 077
Recettes totales	34 101 319

Rappel BP 2017 32 767 472 €.

On peut constater une augmentation de la section d'investissement et de fonctionnement.



Les idées clefs du BP 2018 de la Ville,

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
Une optimisation permanente des recettes
Un programme d'investissement toujours ambitieux.

II. Section de fonctionnement

Dépenses réelles	23 797 566
Dépenses d'ordre	3 321 821
Dépenses totales	27 119 387

Recettes réelles	26 954 131
Recettes d'ordre	165 256
Recettes totales	27 119 387

+ 0,90 % en dépenses réelles de fonctionnement (selon l'exercice N et N-1)

Le niveau d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement représente une hausse de + 0,90 % par rapport au BP 2017.

+ 2,23 % en recettes réelles de fonctionnement (selon l'exercice N et N-1)

Le niveau d'évolution des recettes réelles de fonctionnement représente une hausse de + 2,23 % par rapport au BP 2017.

III. Section d'investissement

Dépenses réelles	5 816 676
Dépenses d'ordre	1 165 256
Dépenses totales	6 981 932

Recettes réelles	2 660 111
Recettes d'ordre	4 321 821
Recettes totales	6 981 932

+ 16,72 % en dépenses réelles d'investissement (selon l'exercice N et N-1)

Le niveau d'évolution des dépenses réelles d'investissement représente une augmentation de + 16,72 % par rapport au BP 2017.

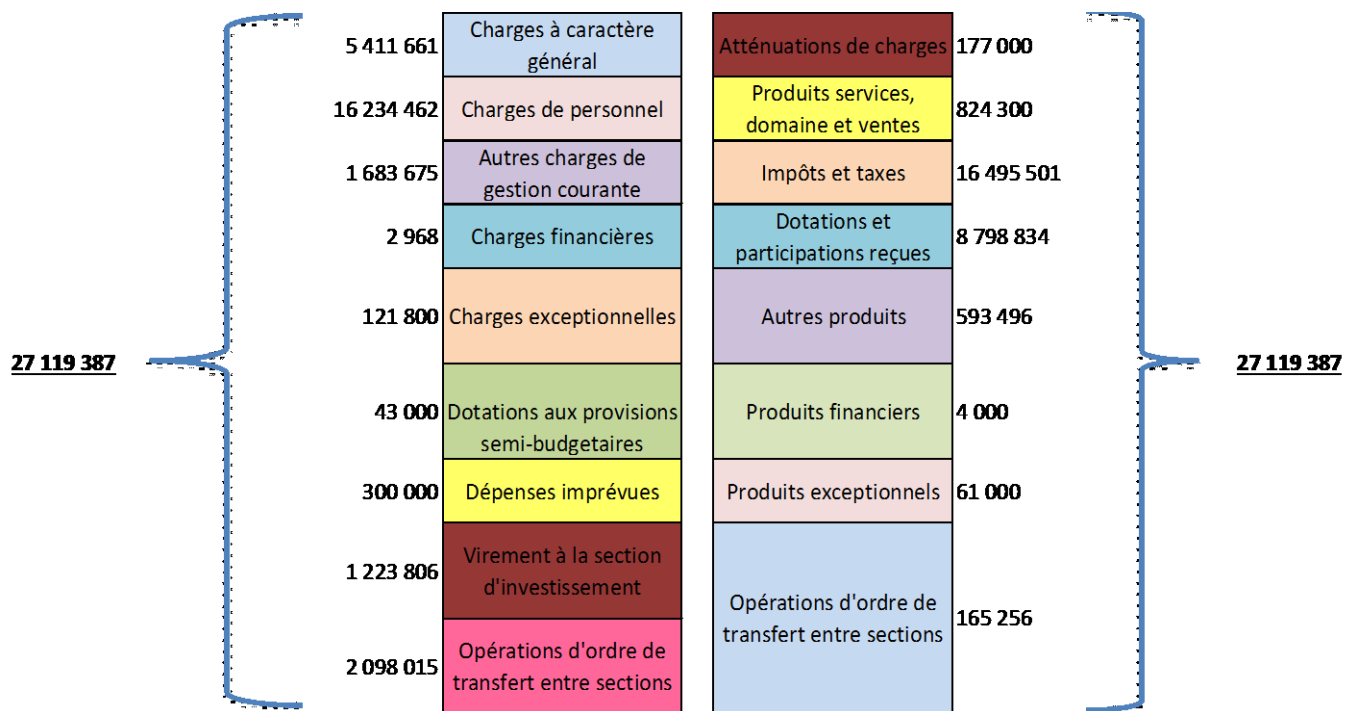
+ 20,73 % en recettes réelles d'investissement (selon l'exercice N et N-1)

Le niveau d'évolution des recettes réelles d'investissement représente une hausse de + 20,73 % par rapport au BP 2017.

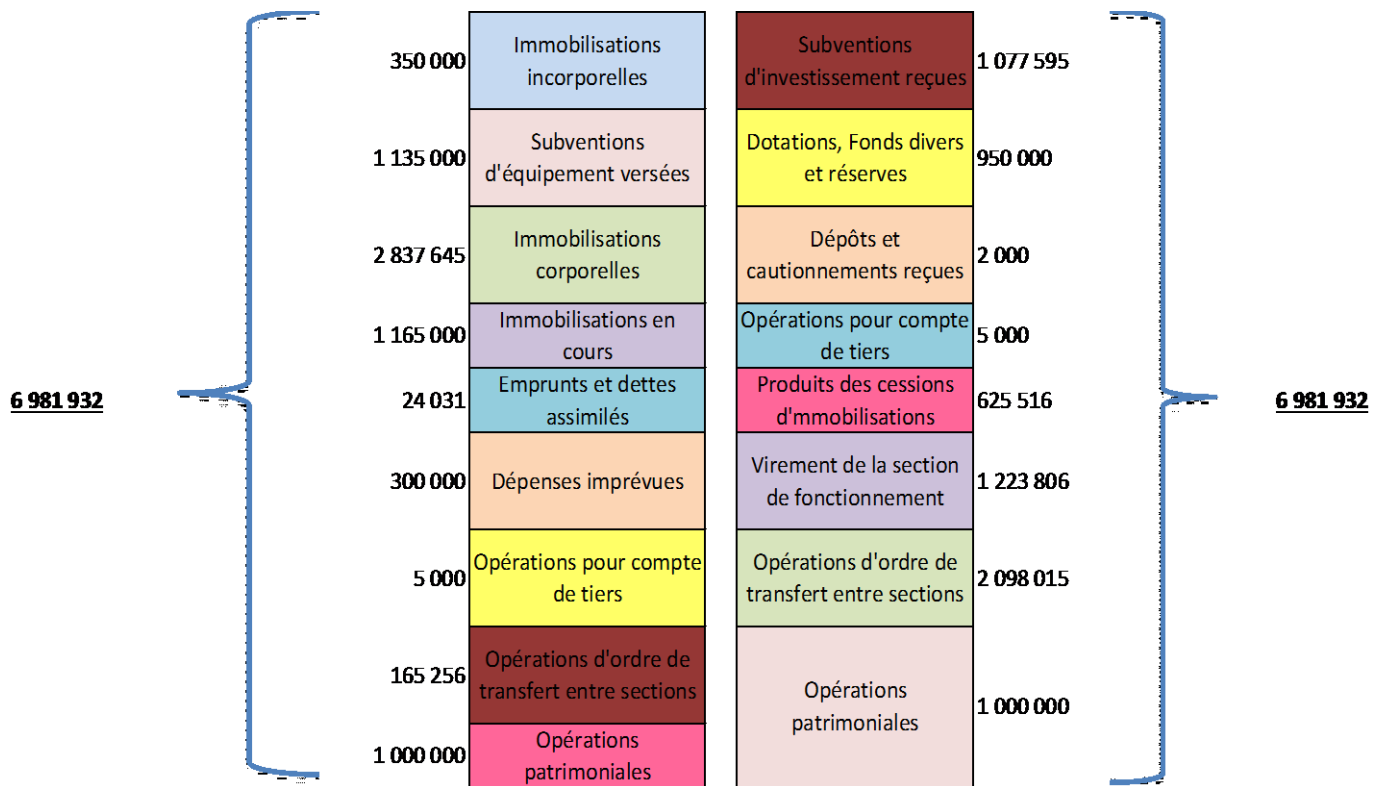
Un niveau d'investissement soutenu,

Un niveau d'investissement conséquent pour 2018. La Ville consacrera son effort d'investissement sur les thématiques telles que l'éducation, le sport, la culture, l'aménagement du territoire, la sécurité, le patrimoine et les équipements.

Fonctionnement : 27 119 387 €



Investissement : 6 981 932 €



Immobilisations incorporelles : dépenses au

chapitre 20 (études, licences informatiques...)

Immobilisations corporelles : dépenses travaux en cours, mobiliers, matériaux au chapitre 21.

Immobilisation en cours : dépenses de travaux sur plusieurs exercices (chapitre 23).

Subventions d'équipement versées : ce

chapitre est destiné à retracer l'ensemble des subventions d'équipement versées par la

commune à des tiers (chapitre 204).

EQUILIBRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

I. Budget de fonctionnement 2018

En 2018, conformément à la stratégie financière pour le mandat, le budget affiche un niveau d'épargne de gestion de 3 158 267 € en

hausse de 13,51 % (soit +375 846 €) et un taux d'épargne brut de 8,54 %.

	BP 2017	BP 2018	% évolution
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (1)	26 364 941	26 954 131	2,23%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (2)	23 585 022	23 797 566	0,90%
TOTAL CESSIONS (3)	0	0	0,00%
TOTAL INTERET DE LA DETTE (4)	2 502	1 702	-31,97%
TOTAL EPARGNE DE GESTION (5) = [(1)-(3)]-[(2)-(4)]	2 782 421	3 158 267	13,51%
TOTAL EPARGNE BRUTE (6) = [(1)-(2)-(3)]	2 779 919	3 156 565	13,55%
TAUX D'EPARGNE BRUTE (7) = (6) / (5)	9,48%	8,54%	

L'épargne brute de 3 156 565 € correspond aux recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement et de cela il faut également déduire les cessions car il s'agit d'une recette exceptionnelle (article 775).

L'épargne de gestion de 3 158 267 € correspond aux dépenses réelles de fonctionnement moins l'intérêt de la dette et de cela il faut également déduire les recettes réelles de fonctionnement.

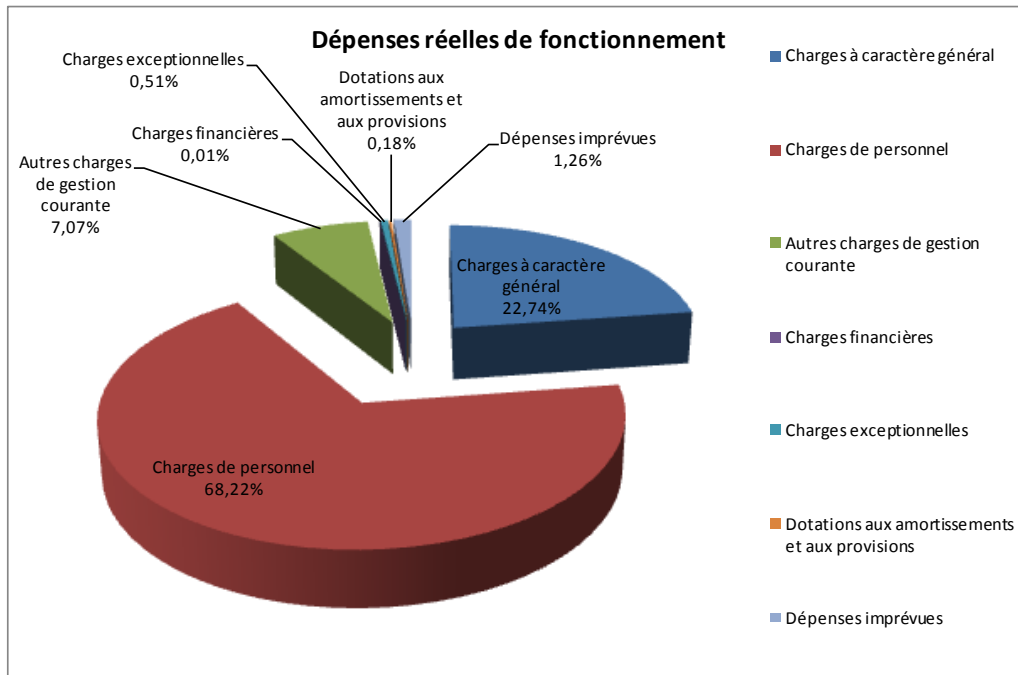
Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale du budget primitif 2018 de la section de fonctionnement de la Ville présenté

par chapitre (ceux-ci regroupant les grands types de dépenses et de recettes).

II. Les dépenses de fonctionnement 2018

DEPENSES				
CHAPITRES		BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	5 361 752	5 411 661	0,93%
012	Charges de personnel	16 168 424	16 234 462	0,41%
014	Atténuations de produits	90 000	0	-100,00%
65	Autres charges de gestion courante	1 548 997	1 683 675	8,69%
66	Charges financières	5 799	2 968	-48,82%
67	Charges exceptionnelles	122 700	121 800	-0,73%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0	43 000	100,00%
022	Dépenses imprévues	287 350	300 000	4,40%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		23 585 022	23 797 566	0,90%
023	Virement à la section d'investissement	1 102 359	1 223 806	11,02%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 899 710	2 098 015	10,44%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		3 002 069	3 321 821	10,65%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		26 587 091	27 119 387	2,00%

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 2% par rapport à 2017. Cette hausse provient en plus grande partie des opérations d'ordre budgétaire et concerne les dotations aux amortissements. Le montant est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation, en se référant à la délibération prise le 11 décembre 1996. En 2018 le montant inscrit au chapitre 042 est de 2 098 015 € contre 1 899 710 € en 2017 soit une différence de 198 305 €.



Chapitre 011 : Charges à caractère général (Les achats divers, énergie-électricité, combustibles, carburants, fournitures scolaires, entretien de matériel et terrain...etc.)

Chapitre 012 : On trouve dans ce chapitre toutes les dépenses concernant le personnel.

Chapitre 014 : On trouve dans ce chapitre les atténuations de produits liées aux fonds de péréquations et de compensations.

Chapitre 65 : On trouve dans ce chapitre le montant des subventions versées aux associations, les indemnités des élus et les créances admises en non-valeur.

Chapitre 66 : On trouve dans ce chapitre le montant des intérêts, qui sont toujours en

baisse depuis l'exercice 2013 ainsi que différents frais notamment ceux concernant les paiements CB.

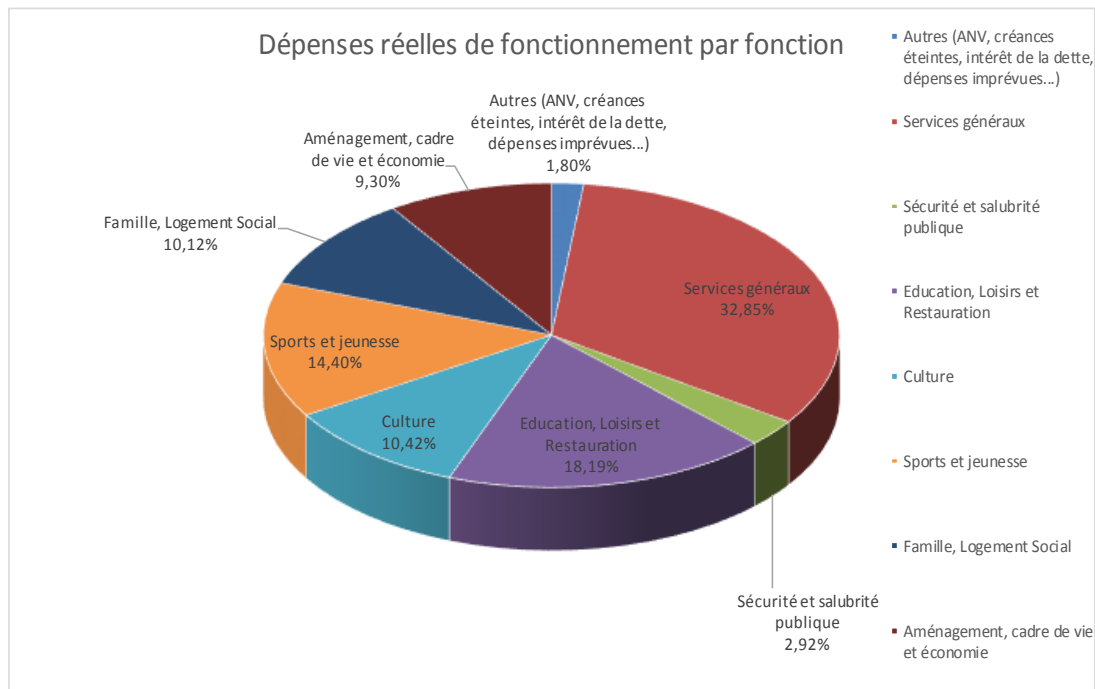
Chapitre 67 : Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent essentiellement à des frais liés aux intérêts moratoires, aux remboursements justifiés, à des annulations de titres sur exercices antérieurs et à des subventions versées pour les bourses de voyage scolaire.

Chapitre 68 : On trouve dans ce chapitre les crédits provisions pour les contentieux en cours.

Définitions :

Amortissement : Constitution d'une provision en vue de constater une dépréciation d'un bien immobilier et d'assurer son renouvellement. L'amortissement est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus : il se traduit par une dépense d'ordre de fonctionnement et une recette d'ordre d'investissement d'un montant équivalent (au chapitre 042).

1. Les dépenses réelles de fonctionnement



	BP 2017	BP 2018	% évolution
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	23 585 022	23 797 566	0,90%
DEPENSES DE PERSONNEL	16 168 424	16 234 462	0,41%
AUTRES DEPENSES DE GESTION	7 410 799	7 560 136	2,02%
FRAIS FINANCIERS	5 799	2 968	-48,82%

Les charges à caractère général connaissent une hausse maîtrisée de 0.93% alors que dans le même temps l'inflation a été de 1.2% sur un an.

Cette faible hausse est la conséquence de la politique de maîtrise des dépenses poursuivie par la commune.

Le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022, adopté le 21 décembre 2017, a instauré une contractualisation entre l'Etat et 340 collectivités territoriales pour

organiser leurs contributions à la réduction des dépenses publiques et du déficit public. Dans ce cadre, l'Etat fixe un plafond d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement qui ne pourra pas dépasser 1.2% par an.

Si la commune n'est pas concernée par une telle contractualisation, il convient de relever que la hausse prévisionnelle des dépenses réelles reste largement inférieure à ce qui est prévu par le projet de loi de programmation.

Définitions :

Les dépenses de gestion : ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité locale, c'est-à-dire des dépenses qui reviennent chaque année : achat de fournitures, électricité, téléphone, prestation de service, assurance, et également les dépenses concernant les services rendus à la population tels que la restauration municipale, activités périscolaires et extra scolaire, sportives, culturelles etc.....

2. Les dépenses de personnel

Dans un contexte contraint, alors que de nouvelles obligations pèsent sur les collectivités territoriales (PACS, rectificatifs d'acte jusqu'à présent auprès du procureur...), la commune de Givors a su maintenir et développer son offre de service public en ouvrant de nouveaux équipements en 2017 (création de classes, Ram des vernes, jardin d'enfants 16 places) tout en réduisant dans le même temps ses effectifs par rapport au début du mandat.

Il convient de relever que cela n'aurait pas été possible sans le fort investissement des directions et agents de la commune dans la mise en œuvre de la politique municipale dans un contexte de maîtrise de la masse salariale.

Si cette dernière demeure le poste de dépense structurellement le plus élevé du budget de fonctionnement de la commune, le chapitre 012 s'établit à 16 234 462 euros pour 2018 soit une hausse de 0.4%.

La part des charges de personnel représente 68.2 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 68.5% au BP 2017.

Les effectifs au 1er janvier connaissent une légère hausse de 3.15ETP mais restent bien inférieurs à ceux de 2016.

Les principales évolutions concernant la masse salariale attendues pour 2018 sont les suivantes, certaines étant externes à la collectivité :

- Hausse du SMIC au 1er janvier 2018 : surcoût estimé d'environ 13 000 euros,

- Hausse du taux de cotisation de la caisse d'assurance maladie sur les accidents du travail : surcoût estimé à environ 24 000 euros,
- Fin des contrats aidés (emplois avenir, CAE-CUI) : surcoût estimé à 44 000 euros environ et perte de recette d'environ 75 000 euros,
- Impacts financiers des accords PPCR de 2017 qui pèseront sur 2018
- Glissement vieillesse technicité (avancements d'échelons, grades, promotion interne...)

Parallèlement, la municipalité a décidé de revaloriser en 2018 le montant des vacations extrascolaires. (Surcoût d'environ 50 000 euros).

Au regard du succès rencontré lors de sa première édition en 2017, l'évènement Festiv'été sera reconduit en 2018.

Il a été également pris en compte l'impact en année pleine des recrutements courant 2017 : technicien bâtiment, policier municipal, instructeur en urbanisme, développeur éco, remplacements suite à la fin de contrats aidés, ...

Ces hausses sont compensées en partie par les efforts réalisés en terme de maîtrise des effectifs.

En 2018, la prime d'assurance statutaire versée au groupement SOFAXIS-CNP Assurances, dans le cadre du contrat groupe du CDG69 et de la métropole de Lyon, s'établira à 235 000 euros environ.

a. Evolution des effectifs

	BP 2016	BP 2017	DIFF 2017 - 2016	BP 2018	DIFF 2018 - 2017
TITULAIRES / STAGIAIRES	297,32	294,27	-3,05	285,91	-8,36
EMPLOI FONCTIONNEL	1,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
CONTRACTUELS PERMANENTS	16,86	15,35	-1,51	11,33	-4,02
CONTRACTUELS TEMPORAIRES	52,80	47,23	-5,57	63,76	16,53
TOTAL	367,98	357,85	-10,13	361,00	3,15

b. Participations financières et valorisation des avantages en nature

	BP 2016	BP 2017	DIFF 2017 - 2016	BP 2018	DIFF 2018 - 2017
AIDES AUX VACANCES	2 715,38	2 800,00	84,62	2 000,00	-800,00
PARTICIPATION MUTUELLES	27 967,66	28 000,00	32,34	29 000,00	1 000,00
REMBOURSEMENT TRANSPORT	7 984,00	8 000,00	16,00	11 000,00	3 000,00
AVANTAGES EN NAT LOGEMENT	34 219,00	35 000,00	781,00	35 000,00	0,00
TOTAL	72 886,04	73 800,00	913,96	77 000,00	3 200,00

Un agent public qui utilise les transports en commun pour aller de son domicile à son travail, bénéficie, de la part de sa collectivité, d'une prise en charge partielle du prix du titre d'abonnement. Ainsi, la ville de Givors rembourse 50% du montant de l'abonnement transport en commun. Ce montant prévisionnel est en hausse au regard du plus grand nombre

d'agents ne résidant pas sur Givors ou ayant fait le choix d'utiliser les transports en commun.

En 2018, un véhicule de fonction sera attribué au DGS. La valorisation de cet avantage en nature peut être évaluée à environ 100 euros/mois.

c. Le traitement indiciaire

	BP 2016	BP 2017	DIFF 2017 - 2016	BP 2018	DIFF 2018 - 2017
TI	7 794 984,00	7 845 954,00	50 970,00	7 862 000,00	16 046,00
AVEC CHARGES PATRONALES	11 146 827,12	11 208 505,71	61 678,59	11 431 000,00	222 494,29
RI	930 344,74	940 549,35	10 204,61	939 587,00	-962,35
RI AVEC CHARGES PATRONALES	976 861,98	987 576,62	10 714,64	986 566,00	-1 010,62

d. Les heures supplémentaires

	BP 2016	BP 2017	DIFF 2017 - 2016	BP 2018	DIFF 2018 - 2017
HS - 14 HEURES	30 766,79	32 612,80	1 846,01	34 000,00	1 387,20
HS + 14 HEURES	4 655,36	4 934,68	279,32	3 800,00	-1 134,68
HS ELECTIONS	3 108,22	10 207,00	7 098,78	0,00	-10 207,00
HS DIMANCHE	19 464,46	20 632,33	1 167,87	33 500,00	12 867,67
HS NUIT	9 999,31	10 599,27	599,96	7 500,00	-3 099,27
TOTAL	67 994,14	78 986,08	10 991,94	78 800,00	-186,08

L'année 2018 ne comportant pas d'élection, il n'est pas prévu de budget pour ces heures supplémentaires en 2018.

e. L'évolution des charges de personnel pour 2017-2018

En 2018, les charges de personnel représenteront un montant de 16 234 462 €, la participation du CASC de 106 762 € et les assurances du personnel 235 000 €.

3. Les subventions municipales

Le montant prévu au budget 2018 concernant les subventions municipales est de 1 273 747 €

4. Les dépenses de gestion

Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité locale, c'est-à-dire des dépenses qui reviennent chaque année : achat de fourniture, électricité, téléphone, prestation de service,

assurance, et également les dépenses concernant les services rendus à la population tels que la restauration municipale, activités périscolaires et extra scolaires, sportives, culturelles etc.....

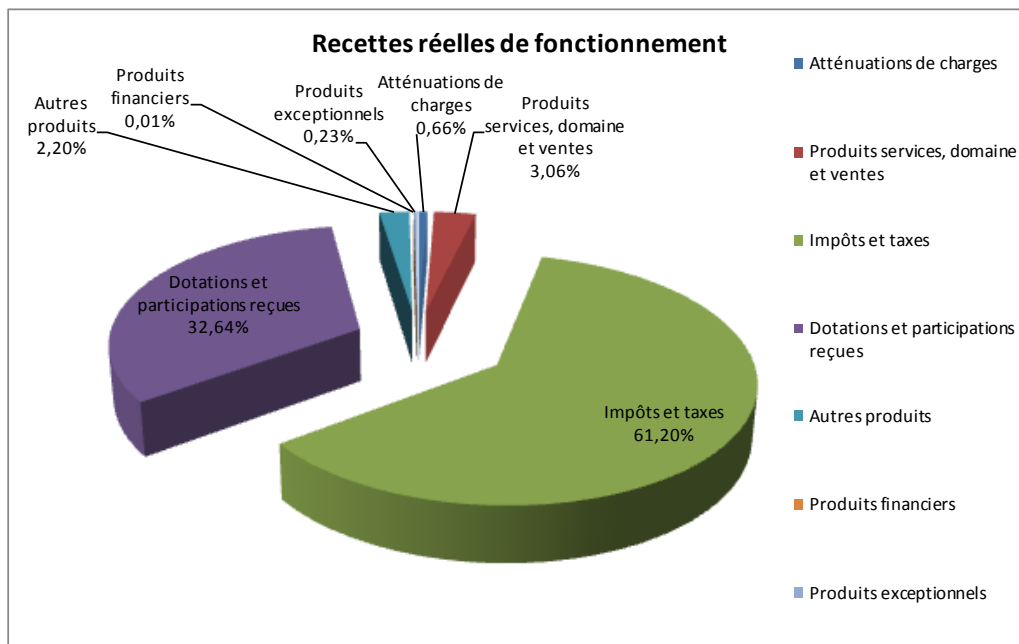
5. Les frais financiers

En 2018, les frais financiers sont prévus à hauteur de 2 968 €.

Cette prévision en baisse de 2 831 € par rapport à 2017 résulte des effets bénéfiques de la politique de désendettement.

III. Les recettes de fonctionnement 2018

RECETTES				
CHAPITRES		BP 2017	BP 2018	% évolution
013	Atténuations de charges	147 000	177 000	20,41%
70	Produits services, domaine et ventes	892 000	824 300	-7,59%
73	Impôts et taxes	16 462 411	16 495 501	0,20%
74	Dotations et participations reçues	8 254 709	8 798 834	6,59%
75	Autres produits	562 521	593 496	5,51%
76	Produits financiers	5 000	4 000	-20,00%
77	Produits exceptionnels	41 300	61 000	47,70%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		26 364 941	26 954 131	2,23%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	222 150	165 256	-25,61%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		222 150	165 256	-25,61%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		26 587 091	27 119 387	2,00%



Chapitre 013 : Les atténuations de charges correspondent aux remboursements de sécurité sociale, de prévoyance, de cessation progressive d'activité.

Chapitre 70 : Dans ce chapitre, se cumulent toutes les recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers du service.

Chapitre 73 : impôt et taxes.

Chapitre 74 : Dotations diverses.

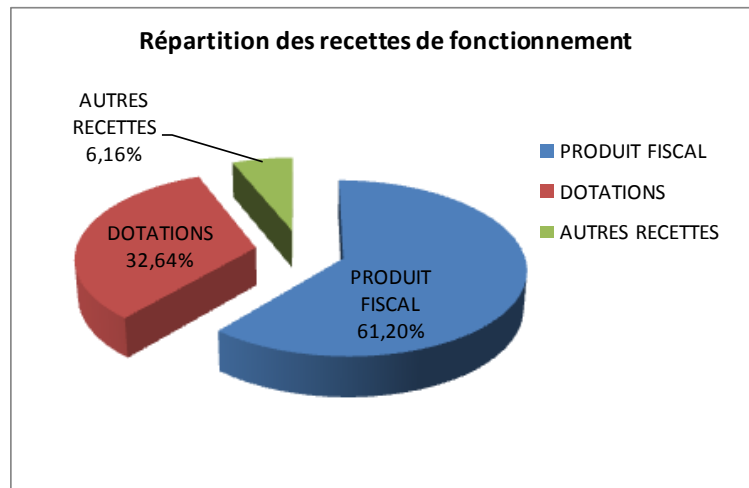
Chapitre 75 : Les autres produits de gestion courante correspondent aux charges et loyers refacturés.

Chapitre 76 : Fonds de soutien de sortie des emprunts à risque.

Chapitre 77 : Produit des cessions d'immobilisation.

1. Les recettes réelles de fonctionnement 2018

	BP 2017	BP 2018	% évolution
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26 364 941	26 954 131	2,23%
PRODUIT FISCAL	16 462 411	16 495 501	0,20%
DOTATIONS	8 254 709	8 798 834	6,59%
AUTRES RECETTES	1 647 821	1 659 796	0,73%

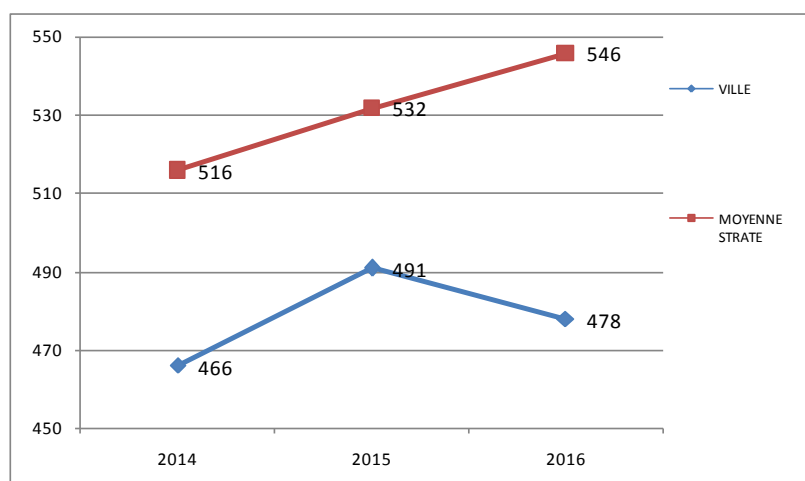


2. La fiscalité directe locale

Conformément à l'engagement pris devant les Givordins de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Ville de Givors, aucune hausse de taux de fiscalité n'est prévue au budget 2018. Il s'agira d'une baisse depuis

2004 sans actionner le levier fiscal alors que les contraintes financières auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales n'ont fait qu'augmenter.

€ par habitant	2014	2015	2016	2017
VILLE	466	491	478	NON PARU
MOYENNE STRATE	516	532	546	



Les éléments ci-dessus permettent d'évaluer le montant du produit des impôts par habitant à l'euro de la ville par rapport à la moyenne de la strate. Il est important de rappeler que la ville de Givors est bien en-dessous de la moyenne

de strate, des communes de 10 000 à 20 000 habitants (source : Direction Générale des Collectivités Locales).

a. La réforme de la taxe d'habitation

A compter de 2018 il est prévu une disparition progressive de la taxe d'habitation pour 4 Français sur 5.

Qualifiée d'injuste pour plusieurs raisons (fondée sur des bases obsolètes, insuffisante

prise en compte de la capacité contributive des ménages, importantes disparités géographiques), la taxe d'habitation fera désormais l'objet d'un dégrèvement pour 80 % des Français en ce qui concerne leur résidence principale d'ici 2020.

b. Les modalités d'application du nouveau dispositif

✚ Une mise en place progressive

L'objectif du nouveau dégrèvement est d'exonérer 80% des ménages de TH au titre de leur habitation principale. Néanmoins, compte tenu du coût de la mesure, de l'ordre de 10 milliards d'euros, il a été décidé d'échelonner son entrée en vigueur sur trois années, entre 2018 et 2020.

Ainsi, la contribution au titre de la taxe d'habitation de 80 % des Français sera abattue de 30% en 2018, 65% en 2019 puis 100% en 2020. Ce nouveau dégrèvement intervient après l'application du plafonnement en fonction du revenu. Les 20% exclus des seuils de RFR continueront eux à supporter la cotisation TH de manière classique.

Définitions :
Dégrèvement : Allègement total ou partiel des cotisations des redevables, pris en charge par l'Etat.

c. Détail des bases fiscales

	Bases prévisionnelles 2017*	Produit bases prévisionnelles 2017	Basses définitive 2017**	Produit bases définitive 2017	% évolution
TAXE D'HABITATION	16 925 000	3 181 900	16 858 315	3 162 620	-0,61%
TAXE FONCIERE SUR LE BATI	21 153 000	6 079 372,00	21 385 186	6 126 919	0,78%
TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI	58 000	38 669,00	61 810	41 128	6,36%
TOTAL	38 136 000	9 299 941	38 305 311	9 330 667	0,33%

* Données provenant des services fiscaux début 2017

** Données provenant des services fiscaux fin 2017

Définitions :
Bases prévisionnelles : Bases notifiées par les services du Trésor public aux collectivités territoriales et EPCI pour leur permettre de voter le taux des taxes directes locales. Elles sont appelées « prévisionnelles », car il s'agit de bases approchées non définitives, calculées avant l'achèvement des travaux de mise à jour.

	BASES REELLES 2017	BASES 2018 PREVISIONNELLES	% évolution
TAXE D'HABITATION	16 858 315	17 060 615	1,012%
TAXE FONCIERE SUR LE BATI	21 385 186	21 816 494	1,012%
TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI	61 810	62 552	1,012%
TOTAL	38 305 311	38 939 661	1,012%

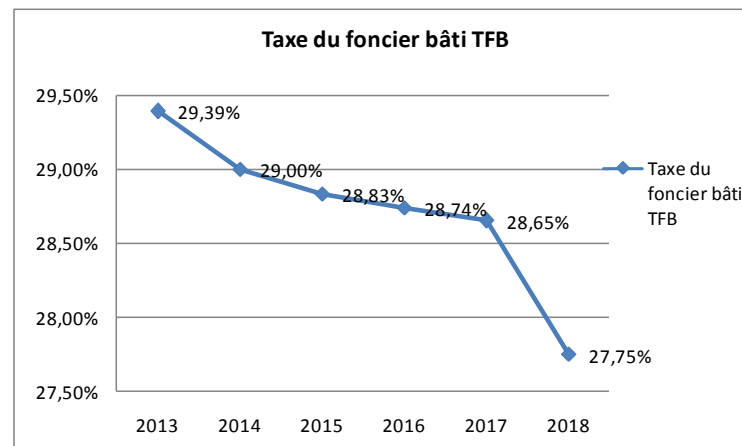
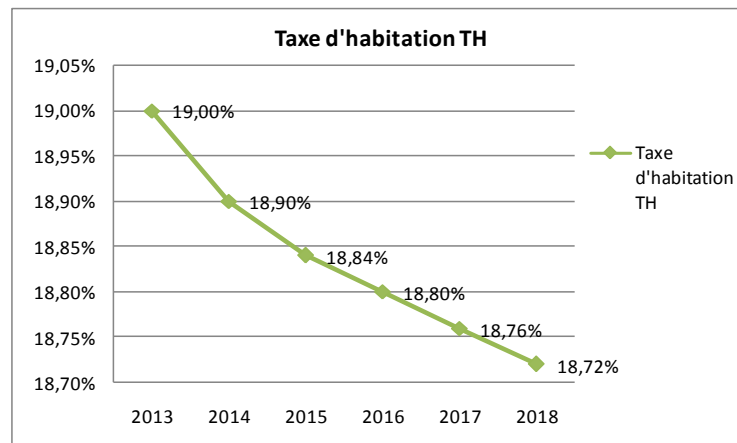
Le montant des bases de la fiscalité directe est estimé en 2018 à 38 939 661 €. Cette prévision comprend une actualisation des valeurs locatives, fixée en Loi de Finances 2018, estimée à 1,012%.

d. Fixation des taux de fiscalité

Depuis 2004, les taux de taxe d'habitation et de taxes foncières sont en baisses. Pour l'exercice 2018, les taux diminueront de la manière suivante

Taux de la taxe d'habitation : - 0,21 % ;
Taux de la taxe foncière sur le bâti : - 3,14 % ;
Taux de la taxe foncière sur le non bâti : - 0,21 %.

	2004	2016	2017	2018	2018/2017	2018/2004
Taxe d'habitation TH						
Taux communaux	21,41	18,8	18,76	18,72	-0,21%	-12,56%
Taxe du foncier bâti TFB						
Taux communaux	32,65	28,74	28,65	27,75	-3,14%	-15,01%
Taxe du foncier non bâti TFNB						
Taux communaux	75,81	66,67	66,54	66,4	-0,21%	-12,41%

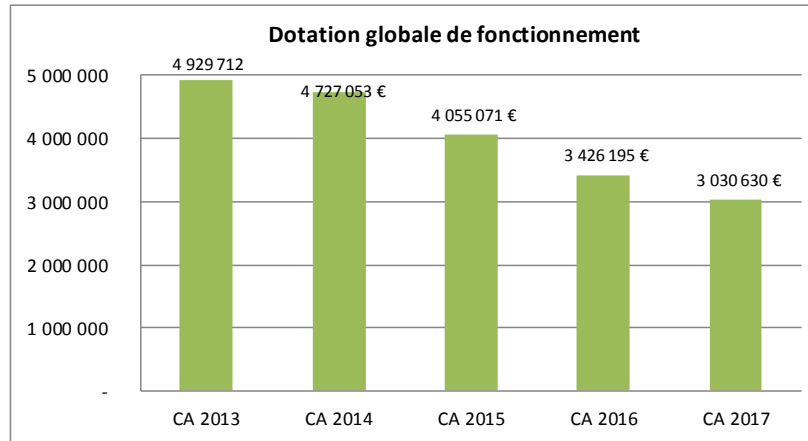


e. Produit fiscal

	Produit bases prévisionnelles 2017	Produit fiscal 2017 définitif	Produit fiscal 2018 prévisionnel
TAXE D'HABITATION	3 181 900	3 162 620	3 194 170
TAXE FONCIERE SUR LE BATI	6 079 372	6 126 919	6 054 077
TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI	38 669	41 128	41 534
TOTAL	9 299 941	9 330 667	9 289 781

3. Les concours financiers de l'Etat

Le montant de la dotation forfaitaire attendu en 2018 est estimé à 2 961 345 €. Au total sur la période 2013-2018, la ville de Givors contribuera à hauteur de 1 968 367 € au redressement des comptes publics.



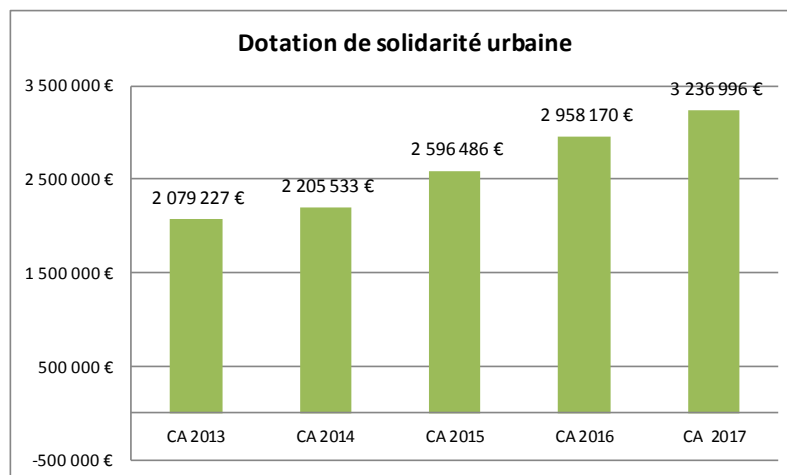
On constate une baisse de 1 899 082 euros entre 2013 et 2017.

Malgré l'annonce du maintien de la DGF en 2018, la commune connaîtra une nouvelle baisse de cette dernière en 2018 en raison d'un écrêtement.

Cet écrêtement sert à financer la hausse des dotations péréquation des communes (DSU/DSR) et le développement de l'intercommunalité. Il concerne toutes les communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 75% du potentiel fiscal moyen par habitant et est plafonné à

1% des RRF (recettes réelles de fonctionnement) N-2. Le potentiel fiscal par habitant de Givors étant supérieur (572.6 contre 460.31), nous devons prévoir un écrêtement d'environ 80% du montant de celui de 2017 du fait notamment de la moindre progression des dotations de péréquation, soit un écrêtement 2018 d'environ 69 285 €.

Ainsi la DGF 2018 pour la commune devrait être d'environ 2 961 345 € (3 030 630 – 69 285 €) – Source Finance Active.



Le montant estimé de la DSU est calculé en prenant en compte l'abondement voté en loi de Finance (110 M€). Etant donné que l'abondement de la DSU pour 2018 est moins important que celui constaté en 2017 (180 M€), la progression de la DSU pour la ville de Givors

sera orientée à la hausse, mais dans une moindre proportion qu'en 2017.

La commune devrait percevoir une recette de 3 370 043 € concernant la DSU pour l'exercice 2018 – Source Finance Active.

4. Les compensations fiscales

	BP 2017	BP 2018	% évolution
COMPENSATION EXONERATION TAXE D'HABITATION	500 000	650 000	30,00%
COMPENSATION EXONERATION TAXE FONCIERE	80 000	114 000	42,50%
DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES TAXE PROFESSIONNELLES	190 000	0	-100,00%
TOTAL	770 000	764 000	-0,78%

Les compensations fiscales qui servent chaque année de variable d'ajustement à l'enveloppe

normée des concours financiers de l'Etat seront à nouveau en baisse.

Compte 74834 – Etat – Compensation au titre des exonérations des taxes foncières

Ce compte enregistre les pertes de ressources relatives aux taxes foncières résultant des exonérations décidées par la loi au titre de l'exercice.

Compte 74835 – Etat – Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation

Ce compte enregistre les pertes de ressources relatives à la taxe d'habitation résultant des exonérations décidées par la loi au titre de l'exercice.

5. Les dotations de la Métropole

	BP 2017	BP 2018	% évolution
Attribution de compensation	6 037 630	6 025 934	-0,19%
Dotation de Solidarité Communautaire	384 000	384 000	0,00%
Remboursement des intérêts de la dette transférée	227 690	182 152	-20,00%
TOTAL	6 649 320	6 592 086	-0,86%

Dotation de Solidarité Communautaire :

Afin de favoriser la solidarité entre communes avec un partage équitable des richesses fiscales sur le territoire, Lyon Métropole verse aux communes une Dotation de Solidarité Communautaire.

Attribution de compensation :

Ce compte enregistre les attributions de compensation perçues par les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à la fiscalité professionnelle unique.

Remboursement des intérêts de la dette transférée :

Remboursement par la métropole des côtes part d'emprunt qui lui sont imputables (cas des dettes correspondant au transfert par Givors).

6. Les autres recettes

a. Les recettes tarifaires

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetières, les produits droits de stationnement, du conservatoire, de la piscine, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, du théâtre, des locations de salles..., sont inscrites à hauteur de 824 300 € au budget de 2018.

Il n'y aura pas de revalorisation des tarifs en 2018.

b. Les autres participations et autres recettes

Ce poste de recettes comprend principalement les participations d'autres collectivités (région, métropole...) notamment en ce qui concerne l'utilisation des installations sportives par les collèges et lycées, ou d'autres organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales (contrats d'avenir, contrats unique d'insertion...) à hauteur de 1 494 446 € (articles 747, 7484, 7485).

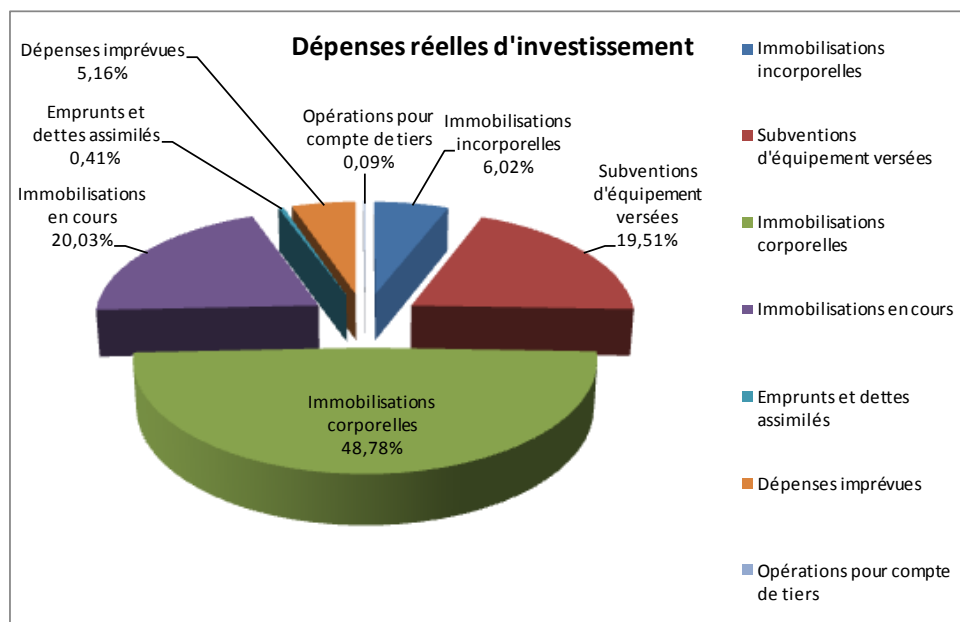
EQUILIBRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

Avec une prévision de 5 816 676 € de projet d'équipement, la municipalité maintient sa politique volontariste afin de maintenir le niveau de qualité du service public local.

Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale du budget primitif 2018 de la section d'investissement de la Ville présentée par chapitre (ceux-ci regroupant les grands types de dépenses et de recettes).

I. Les dépenses d'investissement 2018

DEPENSES				
CHAPITRES		BP 2017	BP 2018	% évolution
20	Immobilisations incorporelles	903 000	350 000	-61,24%
204	Subventions d'équipement versées	747 000	1 135 000	51,94%
21	Immobilisations corporelles	2 495 000	2 837 645	13,73%
23	Immobilisations en cours	500 000	1 165 000	133,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	23 231	24 031	3,44%
020	Dépenses imprévues	310 000	300 000	-3,23%
45	Opérations pour compte de tiers	5 000	5 000	0,00%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		4 983 231	5 816 676	16,72%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	222 150	165 256	-25,61%
041	Opérations patrimoniales	975 000	1 000 000	2,56%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		1 197 150	1 165 256	-2,66%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		6 180 381	6 981 932	12,97%



Les dépenses réelles d'investissement augmentent de 16,72 % soit un montant de + 833 445 comparé à l'exercice précédent.

Cette évolution provient notamment du chapitre 23 qui concerne les travaux en cours (+133 % par rapport à N-1). Est inscrit sur ce chapitre 955 000 € concernant le groupe scolaire.

Une évolution de 51,94 % concerne également le chapitre 204 qui concerne la ZAC VMC, la clôture de celle-ci, le fond d'initiative communal (cité Ambroise Croizat) ainsi que l'aide au développement des entreprises et commerces.

1. Les dépenses d'équipement

Avec une prévision d'environ 5,5 M€ d'euros de projets d'investissement (dépenses d'équipements), qui s'inscrit dans une programmation prévoyant en moyenne 5 M€ de dépenses par exercice (pour mémoire la prévision budgétaire 2017 était d'environ 4,6 M€) la municipalité maintient une politique d'investissement volontariste.

Cet exercice budgétaire d'investissement se fera, à nouveau, sans recourir à l'emprunt, préservant les

capacités de financement d'investissement par ce biais dans l'avenir.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture, et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

EDUCATION

En 2018, il est envisagé de consacrer environ 1,635M€ d'euros d'investissement.

Les principaux investissements sont les suivants :

- travaux du nouveau groupe scolaire Freydière gare (opération se déroulant sur plusieurs années) (955 000 euros),
- rénovation du groupe scolaire Joliot Curie (façades, menuiseries simple vitrage, sols souples de la maternelle (420 000 euros),
- renouvellement du parc de tableaux numériques interactifs (150 000 euros),
- réaménagement divers sur les différents sites scolaires (salles de classes, bloc sanitaires, circulations, cages d'escalier...) (110 000 euros).

SPORT

Dans le secteur sportif, il est envisagé de consacrer environ 360 k€ d'euros d'investissement en 2018

Les principaux investissements sont les suivants :

- maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la piscine (100 000 euros),
- réfection des installations d'eau chaude sanitaire et réalisation d'un pompage dans la nappe phréatique pour l'alimentation en eau de la piscine (100 000 euros),
- réfection du tableau général basse tension du palais des sports (60 000 euros)
- réaménagement divers sur les différents sites sportifs (réfection des sols de 4 terrains de tennis couverts et de plein air au parc des sports :100 000 euros)

CULTURE

En 2018, il est envisagé de consacrer environ 740 k€ d'investissement sur les équipements culturels.

Les principaux investissements sont les suivants :

- rénovation des façades du conservatoire avec isolation par l'extérieur (380 000 euros),
- maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle Georges Brassens (100 000 euros)
- 1ère tranche de réfection des vitraux de l'église Saint Nicolas (160 000 euros)
- réaménagement divers sur les différents sites culturels (100 000 euros)

PATRIMOINE/EQUIPEMENTS

Il est envisagé de consacrer un budget de 790 k€ sur le patrimoine et les équipements matériels de la commune en 2018

Les principaux investissements sont les suivants :

- Acquisition de matériel dont informatique, mobilier et véhicules de service, avec un objectif de poursuite du développement du parc électrique (547 000 euros).
- acquisition d'une nouvelle balayeuse en remplacement d'un véhicule hors service (80 000 euros) ;
- aménagements pour l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux (50 000 euros) ;
- études de sols, de structure, économie de la construction, contrôle technique, coordinateur SPS... (75 000 euros) ;
- réfection des menuiseries extérieures du patrimoine communal (20 000 euros) ;
- réfection de la couverture de la maison du parc des sports (16 500 euros).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En 2018, Il est envisagé de consacrer près de 1,695 M€ aux travaux d'aménagement du territoire.

Les principaux investissements sont les suivants :

- Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces publics de domanialité communale : 400 000 euros dont confortement/soutènement du chemin du Diable : 120 k€, réfection des allées de desserte de la cité Croizat : 80 k€, aménagement divers (eau, électricité,...) au parc Normandie Niemen en lien avec Festiv'été : 80 k€, aménagement d'un quai de déchargement sur le site des serres municipales : 30 k€, création de jardins partagés sur le secteur de la Plaine Robinson : 40 k€, aménagements divers : 50 k€ ;
- frais d'extensions de réseaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées (20 000 euros) ;
- Abondement par la ville du fonds d'initiative communal pour les travaux de réfection des espaces extérieurs de la cité Ambroise Croizat, pour les espaces de domanialité métropolitaine (76 000 euros) ;

SECURITE

Il est envisagé de consacrer un budget d'environ 260 k€ en 2018 en matière de sécurité.

Les principaux investissements sont les suivants :

- Poursuite du déploiement de la vidéo protection sur le territoire de la commune (100 000 euros)
- acquisition de matériels pour la sécurité et gestion de crise (barrières, défibrillateurs semi

ECONOMIES/COMMERCES

En 2018, 20 000 € sont inscrits dans le cadre d'aide au développement des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec un point de vente. Une convention de cofinancement sera signée entre la ville et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- réfection d'équipements sur domaine public (clôture, aire de jeux, panneaux de jalonnement...) (40 000 euros)

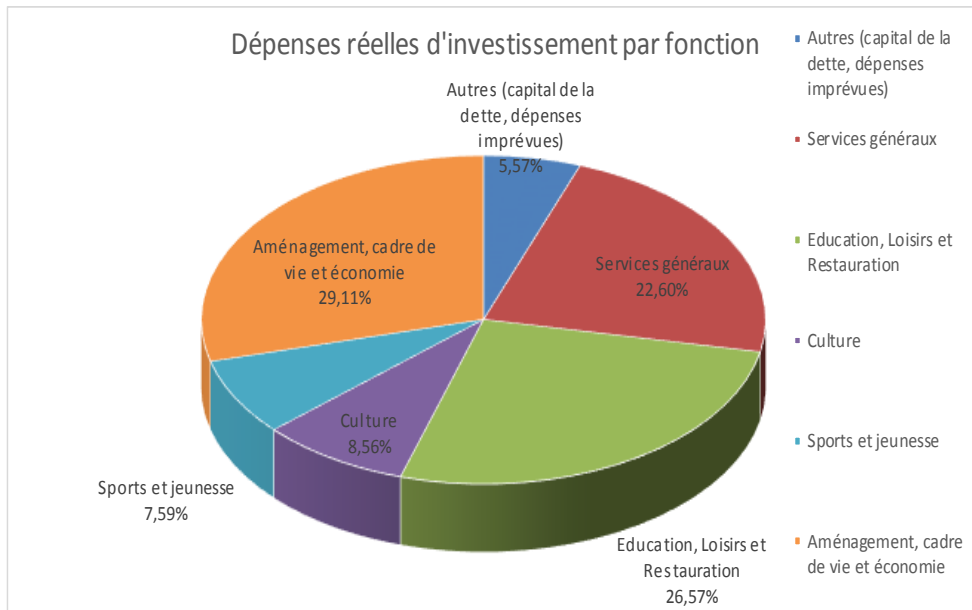
- participation au financement de la ZAC VMC (111 000 euros) selon le déficit du dernier CRACL. Par ailleurs, la clôture de la convention publique d'aménagement pour la ZAC VMC devrait intervenir en novembre 2018. Au vu des incertitudes liées au projet de cinéma, en particulier du fait des différents recours émis par les opposants au projet, il est possible que la recette correspondant à la vente du terrain n'ait pas été perçue par le concessionnaire. Aussi, il est envisagé de budgéter la somme de 928 000 euros correspondant au prix de vente du terrain, si la ville était amenée à racheter ce foncier et percevoir directement la recette par le porteur de projet lorsque les conditions auront pu être réunies et notamment les conditions suspensives (dont l'obtention du permis de construire purgé de tout recours) du compromis de vente levées

- Démolition d'un bâtiment communal au 54 rue du Moulin : ce bâtiment, désaffecté et muré présente des désordres structurels importants notamment sur la toiture et la structure qui nécessitent une démolition pour sécuriser le site : 60 000 €.

automatiques, logiciel de gestion des ERP), matériels ergonomiques adaptés pour les conditions de travail des agents (59 000 euros)

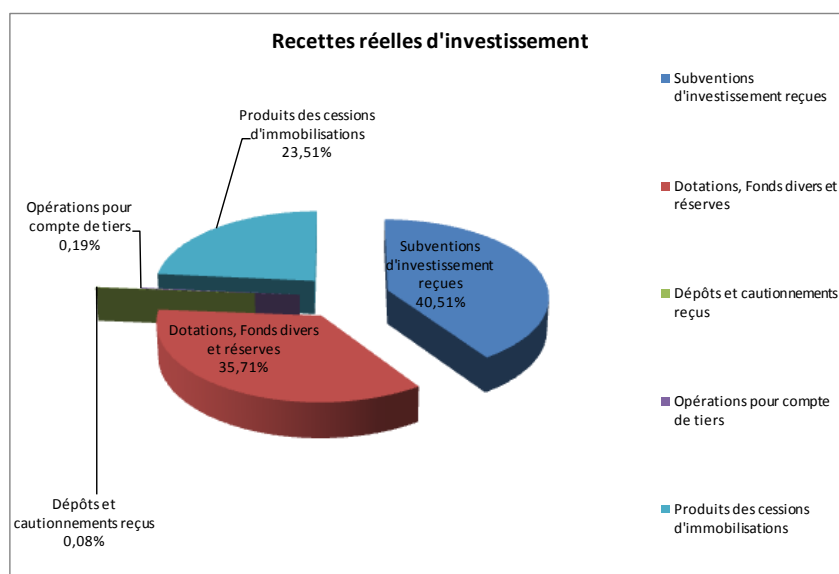
- modernisation des installations d'alarme anti intrusion des équipements communaux (80 000 euros)
- réfection des barrières levantes d'accès aux places de la mairie (20 000 euros)

L'aide sera notamment pour de la rénovation de devantures, achat de matériels professionnels..., et va permettre à de nouveaux commerçants de s'installer en centre-ville ou dans les autres quartiers politique de la Ville. Cela pourrait permettre de développer de nouveaux concepts comme par exemple les boutiques test ou éphémères, ou bien la commercialisation de nouveaux produits que l'on ne trouve pas encore dans le circuit traditionnel.



II. Les recettes d'investissement 2018

RECETTES				
CHAPITRES		BP 2017	BP 2018	% évolution
13	Subventions d'investissement reçues	1 321 312	1 077 595	-18,45%
10	Dotations, Fonds divers et réserves	875 000	950 000	8,57%
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000	2 000	0,00%
45	Opérations pour compte de tiers	5 000	5 000	0,00%
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	625 516	100,00%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		2 203 312	2 660 111	20,73%
021	Virements de la section de fonctionnement	1 102 359	1 223 806	11,02%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 899 710	2 098 015	10,44%
041	Opérations patrimoniales	975 000	1 000 000	2,56%
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		3 977 069	4 321 821	8,67%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		6 180 381	6 981 932	12,97%



Les recettes réelles d'investissement augmentent de 20,73 % soit un montant de + 243 717 comparé à l'exercice précédent.

Cette évolution provient notamment du chapitre 024 qui concerne les ventes de terrains Montrond.

1. Les recettes d'équipement

Les subventions d'équipement :

En 2018, le volet « subventions d'équipement » connaît une baisse comparé à l'exercice précédent.

Dans le cadre des contrats triennaux repris par la Métropole de Lyon sont inscrites les subventions

Fond de soutien à l'investissement :

Le Gouvernement a souhaité, à travers la loi de finances 2016, redynamiser le tissu économique local à travers des mesures favorisant l'investissement. Le Premier ministre a annoncé la création d'une dotation de soutien à l'investissement public local, pour un montant de 800 millions €, dont 93,8 millions € alloués à la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La commune a sollicité un soutien financier pour plusieurs projets, deux d'entre eux sont retenus par le Préfet :

Subventions au titre de la dotation politique de la ville :

La loi de finances 2015 a transformé la Dotation de Développement Urbain en Dotation Politique de la Ville (DPV).

Cette dotation bénéficie aux communes particulièrement défavorisées. Elle a vocation à compléter la logique de péréquation poursuivie dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS), par un soutien renforcé aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ci-dessous la liste des opérations financées par la DPV :

Requalification de la médiathèque

- Réaménagement intérieur (peintures, sols et plafonds) et amélioration des installations techniques (éclairage et traitement de l'air).
- Le montant de la dotation politique de la ville inscrit au budget 2018 est de 62 500 €.

concernant : MOE rénovation groupe scolaire (109 000 €), démolition MJC (107 000€), rénovation de l'hôtel de ville (38 000€), la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage (160 000€), terrain synthétique (35 000 €).

Dans le cadre du protocole signé avec la CAF concernant la crèche des plaines et le centre social nous avons inscrit la somme de 119 802€.

- La construction d'un restaurant scolaire pour le groupe scolaire Gabriel Péri,
- La construction d'une crèche de 33 berceaux sur le quartier des Plaines et réhabilitation d'un bâtiment public communal.

Au BP 2018, la somme de 107 100€ est inscrite dans le cadre du restaurant scolaire pour le groupe scolaire Gabriel Péri et 108 000 € dans le cadre de la crèche des plaines.

Réhabilitation énergétique des écoles Louise Michel et Romain Rolland

- Ravalement des façades et réfection de l'étanchéité avec isolation thermique par l'extérieur.
- Le montant de la dotation politique de la ville inscrit au budget 2018 est de 175 000 €.

Aménagement des espaces extérieurs et de proximité de la cité Ambroise Croizat

- Installation de mobiliers urbains, création d'une aire de jeux, amélioration des cheminements et embellissement des espaces plantés.
- Le montant de la dotation politique de la ville inscrit au budget 2018 est de 25 000 €.

Création d'une permanence emploi/insertion aux Vernes

- Aménagement de bureaux et d'une salle de réunion aux Vernes pour les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'activité économique (Uni-Est, Pôle Emploi, Parcours Créateurs, MIFIVA).
- Le montant de la dotation politique de la ville inscrit au budget 2018 est de 10 000 €.

2. Les autres recettes

Le FCTVA

Le montant du fonds de compensation pour la TVA à percevoir par la ville pour 2018 devrait être de l'ordre de 1 013 000 € (fonctionnement et investissement), sous réserve que le taux d'exécution des investissements demeure satisfaisant. Rappelons que ce fonds est indexé sur le volume réel d'investissements réalisé en année N-1. Il convient aussi de noter que le taux de compensation du FCTVA a augmenté : de 15,761 à 16,404%, pour les dépenses éligibles réalisées à compter du 1er janvier 2015 (FCTVA 2016).

De plus, à partir du 1er janvier 2016, les dépenses d'entretien concernant les bâtiments publics et la voirie sont éligibles au même titre que les dépenses d'investissements.

Pour 2018 nous pouvons prévoir un montant FCTVA pour les dépenses d'investissement d'environ 930 000 € et 83 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

Les produits de cessions (chapitre 024)

Les ventes inscrites en 2018 s'élèvent à 625 516 €. Elles concernent 4 terrains situés sur

le plateau de Montrond. Plusieurs délibérations ont été prises en 2017 concernant ces cessions.

III. AP/CP (Autorisation de programmes et de crédits de paiement)

La construction d'un nouveau groupe scolaire va émerger dans la programmation pluriannuelle de la Ville: Ecole Freydière.

Cette construction s'étalera sur la période 2018 à 2020.

AP/CP Numéro 1 – Construction d'un nouveau groupe scolaire

Dépenses : Les dépenses consistent à la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Recettes : Les dépenses d'équipement relatives à cette opération seront financées par l'autofinancement, le FCTVA et des subventions provenant de la Métropole.

Numéro de l'opération	Autorisation de programme	CP 2018 prévisionnel	CP 2019 prévisionnel	CP 2020 prévisionnel
1	Dépenses	4 676 000 €	3 347 000 €	374 000 €
	- Travaux	955 000 €	3 225 000 €	338 000 €
	- Réseaux		40 000 €	
	- Mobilier		82 000 €	36 000 €



Définitions :

Autorisation de programme : Autorisation budgétaire relative à des crédits destinés à l'exécution d'un investissement pluriannuel. L'autorisation de programme fixe la limite supérieure des crédits qui peuvent être engagés pour cette opération.

Définitions :

Crédit de paiement : Dotation annuelle inscrite au budget destinée à couvrir les dépenses correspondant à l'exécution d'un investissement. Notion liée à celle d'autorisation de programme.

IV. La dette

Un seul emprunt est encore en cours pour la ville de Givors. Cet emprunt a été contracté au 1er janvier 2006.

En 2018, le remboursement en capital de la dette sera à hauteur de 20 031 € compte tenu

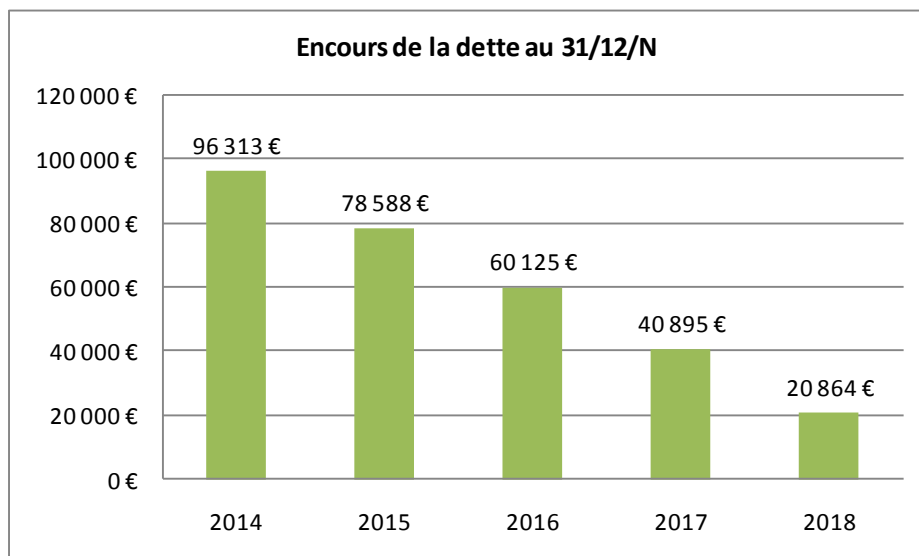
des échéances d'emprunts contractées sur les exercices antérieurs.

Au 1er janvier 2018, il reste un emprunt de 40 895 €. L'emprunt arrivera à échéance au 31 décembre 2019 (il aura durée 14 ans).

	2014	2015	2016	2017	2018
Sous total au 01/01/N	168 631 €	96 313 €	78 588 €	60 125 €	40 895 €
Capital payé sur la période	72 318 €	17 725 €	18 463 €	19 231 €	20 031 €
Intérêts payés sur la période	10 770 €	4 007 €	3 269 €	2 501 €	1 701 €
Encours au 31/12/N	96 313 €	78 588 €	60 125 €	40 895 €	20 864 €
Taux moyen sur la période	4,15%	4,15%	4,15%	4,15%	4,15%

Les recherches de financement permettent à la commune de ne pas effectuer un emprunt supplémentaire.

1. L'encours de la dette au 31 décembre N



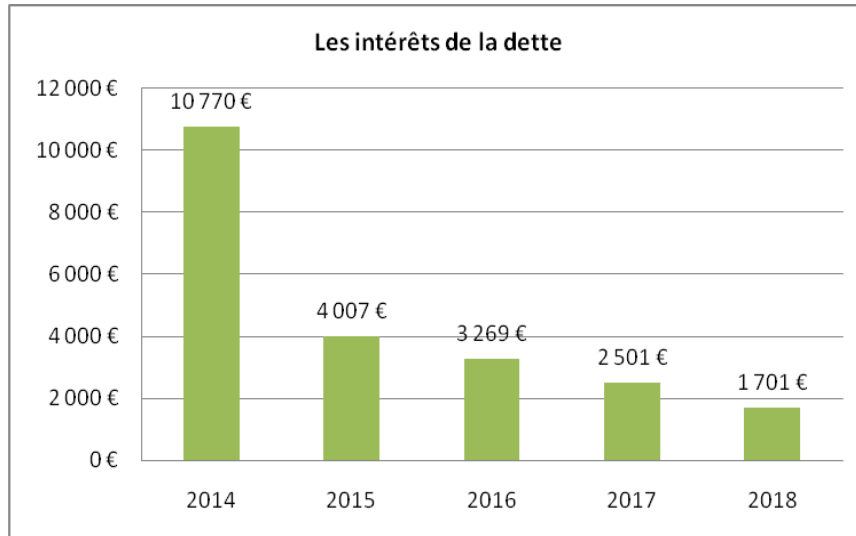
La population Insee de 2017 est de 19 681. En prenant la dernière population Insee connu de 2017, l'encours de la dette au 01/12/2018

représentera 2,08 € par habitant. Au 31/12/2018 elle représentera 1,06 € par habitant.

Définitions :

Encours de dette : c'est le montant total du capital restant dû à une date donnée.

2. L'évolution des frais financiers



Les intérêts de la dette ne cessent de baisser. Sur la période 2014-2018 ces charges ont décliné de 84,21 %.

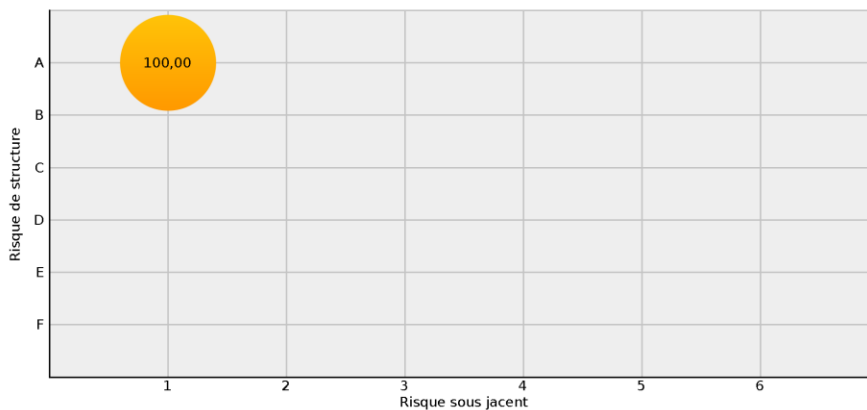
La population Insee de 2017 est de 19 681 contre 19 717 en 2016. Les frais financiers par habitant représentent 0,13 € en 2017 contre 0,17 € en 2016.

3. Répartition des risques (Charte de bonne conduite)

La Charte de bonne conduite permet de définir une matrice des risques afin de permettre une

classification des produits proposés aux collectivités locales.

Risque faible



Risque élevé

Le risque associé aux indices sous-jacents : les indices de la zone euro (Euribor, EUR) sont ainsi considérés de risque minimum (risque 1) quand les écarts entre indices hors zone euro présentent le risque maximum (risque 6).

Le risque lié à la « structure » du produit : allant de A à F ; plus la structure est dynamique, plus le produit sera considéré comme risqué.

PRESENTATION PAR FONCTION ET RUBRIQUE – VUE D'ENSEMBLE

– SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Fonction non ventilable – 01 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	1 000,00	1 000,00	0,00%
014	Atténuations de produits	90 000,00	0,00	-100,00%
022	Dépenses imprévues	287 350,00	300 000,00	4,40%
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	30 000,00	0,00%
66	Charges financières	5 799,00	2 968,00	-48,82%
67	Charges exceptionnelles	93 400,00	93 500,00	0,11%
TOTAL DEPENSES REELLES		507 549,00	427 468,00	-15,78%
023	Virement à la section d'investissement	1 102 359,00	1 223 806,00	11,02%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 899 710,00	2 098 015,00	10,44%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 002 069,00	3 321 821,00	10,65%
TOTAL DEPENSES FONCTION 01		3 509 618,00	3 749 289,00	6,83%

66 : Baisse des charges financières puisqu'aucun nouveau recours à l'emprunt n'est pour l'exercice 2018.

014 : En baisse car la commune n'est plus concernée par le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	30 000,00	30 000,00	0,00%
73	Impôts et taxes	16 452 411,00	16 395 501,00	-0,35%
74	Dotations, subventions et participations	6 712 630,00	7 364 192,00	9,71%
76	Produits financiers	5 000,00	4 000,00	-20,00%
77	Produits exceptionnels	41 300,00	51 000,00	23,49%
TOTAL RECETTES REELLES		23 241 341,00	23 844 693,00	2,60%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	222 150,00	165 256,00	-25,61%
TOTAL RECETTES D'ORDRE		222 150,00	165 256,00	-25,61%
TOTAL RECETTES FONCTION 01		23 463 491,00	24 009 949,00	2,33%

77 : Ce sont les régularisations sur les exercices précédents.

Fonction service généraux – 0 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	1 840 608,00	1 949 109,48	5,89%
012	Charges de personnel	5 400 148,00	5 429 427,00	0,54%
65	Autres charges de gestion courante	267 789,00	387 062,00	44,54%
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	10 000,00	-23,08%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	43 000,00	100,00%
TOTAL DEPENSES FONCTION 0		7 521 545,00	7 818 598,48	3,95%

68 : En hausse en raison de l'instauration d'une provision pour contentieux dans le cadre du recours indemnitaire d'un ancien agent de la commune.

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
013	Atténuations de charges	147 000,00	177 000,00	20,41%
70	Produits de services du domaine et vente	54 500,00	54 800,00	0,55%
74	Dotations, subventions et participations	383 600,00	359 500,00	-6,28%
75	Autres produits de gestion courante	43 900,00	51 400,00	17,08%
TOTAL RECETTES FONCTION 0		629 000,00	642 700,00	2,18%

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 020 : Administration générale de la collectivité

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	1 393 459,00	1 469 348,00	5,45%
012	Charges de personnel	4 528 693,00	4 451 736,00	-1,70%
65	Autres charges de gestion courante	0,00	106 762,00	100,00%
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	10 000,00	-23,08%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	43 000,00	100,00%
TOTAL DEPENSES 020		5 935 152,00	6 080 846,00	2,45%

65 : Subvention versée au CASC.

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
013	Atténuations de charges	147 000,00	177 000,00	20,41%
70	Produits de services du domaine et vente	19 500,00	19 800,00	1,54%
74	Dotations, subventions et participations	383 600,00	344 500,00	-10,19%
75	Autres produits de gestion courante	35 900,00	43 400,00	20,89%
TOTAL RECETTES 020		586 000,00	584 700,00	-0,22%

013 : Cette augmentation correspond au remboursement des indemnités journalières.

74 : Cette diminution provient de l'arrêt de financement des contrats emploi avenir par l'Etat.

75 : Cette augmentation provient du produit des locations de salles municipales.

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 021 : Assemblée locale

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	39 661,00	32 439,00	-18,21%
65	Autres charges de gestion courante	206 509,00	222 000,00	7,50%
TOTAL DEPENSES 021		246 170,00	254 439,00	3,36%

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 022 : Administration générale de l'Etat

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	22 680,00	8 580,00	-62,17%
012	Charges de personnel	331 506,00	305 219,00	-7,93%
TOTAL DEPENSES 022		354 186,00	313 799,00	-11,40%

011 : En baisse puisqu'il n'y aura pas d'élections en 2018.

012 : En baisse en raison d'une mobilité interne aux service des archives.

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
74	Dotations, subventions et participations	0,00	15 000,00	100,00%
TOTAL RECETTES 022		0,00	15 000,00	100,00%

74 : Recette liée à la numérisation des passeports.

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 023 : Informatique communication

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	150 270,00	169 000,00	12,46%
012	Charges de personnel	298 275,00	323 313,00	8,39%
65	Autres charges de gestion courante	3 900,00	3 900,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 023		452 445,00	496 213,00	9,67%

011 : projet de refonte du site internet de la commune.

012 : Augmentation de l'enveloppe dédiée à la distribution des publications municipales et recrutement d'une assistante.

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	8 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES 023		8 000,00	8 000,00	0,00%

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 024 : Fêtes et cérémonies

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	160 160,00	196 000,00	22,38%
012	Charges de personnel	164 501,00	275 121,00	67,25%
TOTAL DEPENSES 024		324 661,00	471 121,00	45,11%

011 : Evènements Festiv'été et fête de la ville.

012 : recrutement d'une chef de projet événementiel et budget dédié à Festiv'été

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 025 : Aides aux associations

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	64 978,00	63 814,00	-1,79%
65	Autres charges de gestion courante	48 180,00	44 200,00	-8,26%
TOTAL DEPENSES 025		113 158,00	108 014,00	-4,55%

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 026 : Cimetières et pompes funèbres

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	8 600,00	8 900,00	3,49%
012	Charges de personnel	41 951,00	39 141,00	-6,70%
TOTAL DEPENSES 026		50 551,00	48 041,00	-4,97%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	35 000,00	35 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES 026		35 000,00	35 000,00	0,00%

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 03 : Justice

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
012	Charges de personnel	35 222,00	34 897,00	-0,92%
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	4 000,00	33,33%
TOTAL DEPENSES 03		38 222,00	38 897,00	1,77%

Fonction service généraux – 0 – Rubrique 048 : Autres actions de coopération décentralisées

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	800,00	800,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	6 200,00	6 200,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 048		7 000,00	7 000,00	0,00%

Fonction sécurité et salubrité publique – 1 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	40 231,00	42 760,00	6,29%
012	Charges de personnel	593 328,00	647 399,00	9,11%
65	Autres charges de gestion courante	3 900,00	3 900,00	0,00%
TOTAL DEPENSES FONCTION 1		637 459,00	694 059,00	8,88%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	7 000,00	5 000,00	-28,57%
TOTAL RECETTES FONCTION 1		7 000,00	5 000,00	100,00%

Fonction sécurité et salubrité publique – 1 – Rubrique 112 : Police municipale

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	38 431,00	40 960,00	6,58%
012	Charges de personnel	593 328,00	647 399,00	9,11%
TOTAL DEPENSES 112		631 759,00	688 359,00	8,96%

012 : En hausse de 9,11 % suite à la revalorisation du régime indemnitaire des agents de police municipale et hausse des effectifs.

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	7 000,00	5 000,00	-28,57%
TOTAL RECETTES 112		7 000,00	5 000,00	100,00%

70 : En diminution en raison du moins grand nombre de véhicule mis en fourrière et donc refacturés.

Fonction sécurité et salubrité publique – 1 – Rubrique 12 : Hygiène et salubrité publique

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	1 800,00	1 800,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	3 900,00	3 900,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 12		5 700,00	5 700,00	0,00%

Fonction enseignement et formation – 2 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	1 136 009,00	1 181 136,00	3,97%
012	Charges de personnel	3 194 065,00	3 052 813,00	-4,42%
65	Autres charges de gestion courante	84 483,00	87 828,00	3,96%
67	Charges exceptionnelles	7 800,00	7 800,00	0,00%
TOTAL DEPENSES FONCTION 2		4 422 357,00	4 329 577,00	-2,10%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	269 000,00	274 000,00	1,86%
74	Dotations, subventions et participations	321 500,00	127 000,00	-60,50%
TOTAL RECETTES FONCTION 2		590 500,00	401 000,00	-32,09%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 20 : Services communs

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	20 126,00	19 138,00	-4,91%
012	Charges de personnel	152 041,00	155 205,00	2,08%
65	Autres charges de gestion courante	78 433,00	81 828,00	4,33%
67	Charges exceptionnelles	7 800,00	7 800,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 20		258 400,00	263 971,00	2,16%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 211 : Ecoles maternelles

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	120 816,00	133 335,00	10,36%
012	Charges de personnel	1 693 652,00	1 763 492,00	4,12%
TOTAL DEPENSES 211		1 814 468,00	1 896 827,00	4,54%

011 : Hausse concernant l'entretien et la réparation des bâtiments des écoles maternelles.

012 : En hausse en raison de l'augmentation des remplacements

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 212 : Ecoles primaires

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	147 017,00	160 530,00	9,19%
012	Charges de personnel	691 260,00	477 154,00	-30,97%
TOTAL DEPENSES 212		838 277,00	637 684,00	-23,93%

012 : en baisse au regard du projet d'externalisation progressif de l'entretien

011 : hausse concernant l'entretien et la réparation des bâtiments des écoles primaires et de la maintenance.

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 213 : Classes regroupées

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	257 360,00	270 943,00	5,28%
TOTAL DEPENSES 213		257 360,00	270 943,00	5,28%

011 : Cette augmentation provient de l'entretien et la réparation des bâtiments scolaires.

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 22 : Enseignement du deuxième

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	-100,00%
TOTAL DEPENSES 212		50,00	0,00	-100,00%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 251 : Hébergement et restauration scolaire

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	476 600,00	486 800,00	2,14%
012	Charges de personnel	53 359,00	52 217,00	-2,14%
TOTAL DEPENSES 251		529 959,00	539 017,00	1,71%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
70	Produits de services du domaine et vente	220 000,00	225 000,00	2,27%
74	Dotations, subventions et participations	1 500,00	1 000,00	-33,33%
TOTAL RECETTES 251		221 500,00	226 000,00	2,03%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 252 : Transports scolaires

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	68 000,00	66 000,00	-2,94%
TOTAL DEPENSES 252		68 000,00	66 000,00	-2,94%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
70	Produits de services du domaine et vente	4 000,00	4 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES 252		4 000,00	4 000,00	0,00%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 253 : Sport scolaire

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	2 000,00	0,00	-100,00%
TOTAL DEPENSES 253		2 000,00	0,00	-100,00%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 254 : Médecine scolaire

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	5 340,00	5 340,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 254		5 340,00	5 340,00	0,00%

Fonction enseignement et formation – 2 – Rubrique 255 : Classes de découvertes et autres services

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	38 750,00	39 050,00	0,77%
012	Charges de personnel	603 753,00	604 745,00	0,16%
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	6 000,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 255		648 503,00	649 795,00	0,20%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	45 000,00	45 000,00	0,00%
74	Dotations, subventions et participations	320 000,00	126 000,00	-60,63%
TOTAL RECETTES 255		365 000,00	171 000,00	-53,15%

74 : Ce chapitre est en baisse du fait du non renouvellement des Nap.

Fonction culture – 3 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	656 283,00	663 913,00	1,16%
012	Charges de personnel	1 759 118,00	1 805 873,00	2,66%
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00	9 250,00	23,33%
TOTAL DEPENSES FONCTION 3		2 422 901,00	2 479 036,00	2,32%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	114 500,00	114 000,00	-0,44%
74	Dotations, subventions et participations	182 579,00	189 849,00	3,98%
TOTAL RECETTES FONCTION 3		297 079,00	303 849,00	2,28%

Fonction culture – 3 – Rubrique 30 : Services communs

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	15 173,00	6 707,00	-55,80%
012	Charges de personnel	247 273,00	287 287,00	16,18%
TOTAL DEPENSES 30		262 446,00	293 994,00	12,02%

011 : les crédits budgétaires liés au conservatoire ont été regroupés à la fonction 311.

012 : Agent d'accueil du Moulin Madiba et remplacement congé longue maladie

Fonction culture – 3 – Rubrique 311 : Expression musicale, lyrique et chorégraphique

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	106 841,00	111 876,00	4,71%
012	Charges de personnel	1 006 610,00	996 890,00	-0,97%
TOTAL DEPENSES 311		1 113 451,00	1 108 766,00	-0,42%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	100 000,00	100 000,00	0,00%
74	Dotations, subventions et participations	145 579,00	163 992,00	12,65%
TOTAL RECETTES 311		245 579,00	263 992,00	7,50%

74 : Suite à la signature d'une convention entre la ville et la DRAC pour le développement et l'éducation aux arts et à la culture la commune percevra une subvention.

Fonction culture – 3 – Rubrique 312 : Arts plastiques et autres

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	1 620,00	1 130,00	-30,25%
TOTAL DEPENSES 312		1 620,00	1 130,00	-30,25%

Fonction culture – 3 – Rubrique 313 : Théâtres

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	236 305,00	236 620,00	0,13%
TOTAL DEPENSES 313		236 305,00	236 620,00	0,13%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	10 000,00	10 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES 313		10 000,00	10 000,00	0,00%

Fonction culture – 3 – Rubrique 321 : Bibliothèques et Médiathèques

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	108 616,00	109 688,00	0,99%
012	Charges de personnel	381 020,00	386 978,00	1,56%
TOTAL DEPENSES 321		489 636,00	496 666,00	1,44%

012 : recrutement d'un service civique

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	4 500,00	4 000,00	-11,11%
74	Dotations, subventions et participations	16 000,00	12 910,00	-19,31%
TOTAL RECETTES 321		20 500,00	16 910,00	-17,51%

Fonction culture – 3 – Rubrique 322 : Musées

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	37 985,00	38 960,00	2,57%
TOTAL DEPENSES 322		37 985,00	38 960,00	2,57%

Fonction culture – 3 – Rubrique 323 : Archives

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	10 973,00	10 057,00	-8,35%
012	Charges de personnel	124 215,00	134 718,00	8,46%
TOTAL DEPENSES 323		135 188,00	144 775,00	7,09%

012 : agent ayant intégré les archives et retour de congé parental

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
74	Dotations, subventions et participations	1 000,00	857,00	-14,30%
TOTAL RECETTES 323		1 000,00	857,00	-14,30%

Fonction culture – 3 – Rubrique 324 : Entretien du patrimoine

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	1 500,00	1 300,00	-13,33%
65	Autres charges de gestion courante	900,00	0,00	-100,00%
TOTAL DEPENSES 324		2 400,00	1 300,00	-45,83%

Fonction culture – 3 – Rubrique 33 : Actions culturelles

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	137 270,00	147 575,00	7,51%
65	Autres charges de gestion courante	6 600,00	9 250,00	40,15%
TOTAL DEPENSES 33		143 870,00	156 825,00	9,00%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
74	Dotations, subventions et participations	20 000,00	12 090,00	-39,55%
TOTAL RECETTES 33		20 000,00	12 090,00	-39,55%

Fonction sports et jeunesse – 4 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	912 027,00	886 125,00	-2,84%
012	Charges de personnel	2 179 517,00	2 234 205,00	2,51%
65	Autres charges de gestion courante	285 490,00	297 400,00	4,17%
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	8 500,00	0,00%
TOTAL DEPENSES FONCTION 4		3 385 534,00	3 426 230,00	1,20%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	297 000,00	236 500,00	-20,37%
74	Dotations, subventions et participations	101 000,00	170 000,00	68,32%
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 000,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	100,00%
TOTAL RECETTES FONCTION 4		403 000,00	421 500,00	4,59%

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 40 : Services communs

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	6 160,00	6 294,00	2,18%
012	Charges de personnel	479 999,00	562 806,00	17,25%
65	Autres charges de gestion courante	155 240,00	160 150,00	3,16%
TOTAL DEPENSES 40		641 399,00	729 250,00	13,70%

012 : affectation d'un agent supplémentaire et temps de travail supplémentaire pour un poste

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 411 : Salles de sports, gymnases

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	178 241,00	200 391,00	12,43%
012	Charges de personnel	339 807,00	300 703,00	-11,51%
TOTAL DEPENSES 411		518 048,00	501 094,00	-3,27%

011 : L'augmentation provient de crédits affectés à l'entretien des bâtiments sportifs.

012 : réduction du temps de travail d'un agent

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
77	Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	100,00%
TOTAL RECETTES 411		0,00	10 000,00	100,00%

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 412 : Stades

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	17 100,00	18 550,00	8,48%
012	Charges de personnel	212 627,00	215 757,00	1,47%
TOTAL DEPENSES 412		229 727,00	234 307,00	1,99%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	0,00	2 500,00	100,00%
74	Dotations, subventions et participations	85 000,00	90 000,00	5,88%
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES 412		90 000,00	97 500,00	8,33%

70 : Utilisations des installations sportives.

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 413 : Piscine

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	276 728,00	231 382,00	-16,39%
012	Charges de personnel	594 200,00	572 910,00	-3,58%
TOTAL DEPENSES 413		870 928,00	804 292,00	-7,65%

011 : La baisse provient des consommations d'énergie (eau et électricité).

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
74	Dotations, subventions et participations	100 000,00	80 000,00	-20,00%
TOTAL RECETTES 413		100 000,00	80 000,00	-20,00%

74 : Baisse provenant des entrées liées à la piscine municipale.

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 415 : Manifestations sportives

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	13 500,00	13 500,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 415		13 500,00	13 500,00	0,00%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
74	Dotations, subventions et participations	3 000,00	3 000,00	0,00%
TOTAL RECETTES 415		3 000,00	3 000,00	0,00%

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 421 : Centres de loisirs

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	271 930,00	281 140,00	3,39%
012	Charges de personnel	249 823,00	290 381,00	16,23%
TOTAL DEPENSES 421		521 753,00	571 521,00	9,54%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	150 000,00	100 000,00	-33,33%
74	Dotations, subventions et participations	16 000,00	80 000,00	400,00%
TOTAL RECETTES 421		166 000,00	180 000,00	8,43%

74 : Cette augmentation provient du fonds publics et territoire (préinscription et cars ramassage RAMA, caf CLSH la Rama, PSO extrascolaire, Aides au temps libres). La commune touchera une subvention à ce titre.

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 422 : Autres activités pour les jeunes

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	73 500,00	59 600,00	-18,91%
012	Charges de personnel	198 994,00	211 194,00	6,13%
65	Autres charges de gestion courante	130 250,00	137 250,00	5,37%
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	8 500,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 422		411 244,00	416 544,00	1,29%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	10 000,00	20 000,00	100,00%
TOTAL RECETTES 422		10 000,00	20 000,00	100,00%

Fonction sports et jeunesse – 4 – Rubrique 423 : Colonies de vacances

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	74 868,00	75 268,00	0,53%
012	Charges de personnel	104 067,00	80 454,00	-22,69%
TOTAL DEPENSES 423		178 935,00	155 722,00	-12,97%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	34 000,00	31 000,00	-8,82%
TOTAL RECETTES 423		34 000,00	31 000,00	-8,82%

Fonction interventions sociales et santé– 5 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	4 300,00	3 100,00	-27,91%
012	Charges de personnel	142 316,00	143 916,00	1,12%
65	Autres charges de gestion courante	347 080,00	362 300,00	4,39%
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	100,00%
TOTAL DEPENSES FONCTION 5		493 696,00	511 316,00	3,57%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
75	Autres produits de gestion courante	16 800,00	17 318,52	3,09%
TOTAL RECETTES FONCTION 5		16 800,00	17 318,52	3,09%

Fonction interventions sociales et santé– 5 – Rubrique 520 : Services communs

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	700,00	100,00	-85,71%
012	Charges de personnel	71 741,00	73 139,00	1,95%
65	Autres charges de gestion courante	347 080,00	362 300,00	4,39%
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	100,00%
TOTAL DEPENSES 520		419 521,00	437 539,00	4,29%

67 : Cette dépense provient de la prise en charge des funérailles d'indigent.

Fonction interventions sociales et santé– 5 – Rubrique 523 : Actions en faveur des personnes en difficulté

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
012	Charges de personnel	70 575,00	70 777,00	0,29%
011	Charges à caractère général	100,00	0,00	-100,00%
TOTAL DEPENSES 523		70 675,00	70 777,00	0,14%

Fonction interventions sociales et santé– 5 – Rubrique 524 : Autres services

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	3 500,00	3 000,00	-14,29%
TOTAL DEPENSES 524		3 500,00	3 000,00	-14,29%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
75	Autres produits de gestion courante	16 800,00	17 318,52	3,09%
TOTAL RECETTES 524		16 800,00	17 318,52	3,09%

Fonction famille– 6 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	144 756,00	151 442,00	4,62%
012	Charges de personnel	1 265 717,00	1 380 343,00	9,06%
65	Autres charges de gestion courante	315 125,00	315 205,00	0,03%
TOTAL DEPENSES FONCTION 6		1 725 598,00	1 846 990,00	7,03%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
70	Produits de services du domaine et vente	110 000,00	110 000,00	0,00%
74	Dotations, subventions et participations	553 400,00	588 293,00	6,31%
TOTAL RECETTES FONCTION 6		663 400,00	698 293,00	5,26%

Fonction famille– 6 – Rubrique 60 : Services communs

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	160,00	200,00	25,00%
012	Charges de personnel	174 685,00	223 660,00	28,04%
TOTAL DEPENSES 60		174 845,00	223 860,00	28,03%

012 : politique de remplacement systématique des agents de la Maison des usagers.

Fonction famille– 6 – Rubrique 61 : Services en faveur des personnes âgées

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
012	Charges de personnel	111 236,00	112 292,00	0,95%
65	Autres charges de gestion courante	25 290,00	25 340,00	0,20%
TOTAL DEPENSES 61		136 526,00	137 632,00	0,81%

Fonction famille– 6 – Rubrique 63 : Aides à la famille

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
65	Autres charges de gestion courante	224 800,00	224 800,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 63		224 800,00	224 800,00	0,00%

Fonction famille– 6 – Rubrique 64 : Crèches et garderies

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	144 596,00	151 242,00	4,60%
012	Charges de personnel	979 796,00	1 044 391,00	6,59%
65	Autres charges de gestion courante	65 035,00	65 065,00	0,05%
TOTAL DEPENSES 64		1 189 427,00	1 260 698,00	5,99%

012 : hausse due à la création du Ram des Vernes et du jardin d'enfants et remplacement longue maladie.

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
70	Produits de services du domaine et vente	110 000,00	110 000,00	0,00%
74	Dotations, subventions et participations	553 400,00	588 293,00	6,31%
TOTAL RECETTES 64		663 400,00	698 293,00	5,26%

Fonction logement- 7 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	55 815,00	50 268,00	-9,94%
65	Autres charges de gestion courante	3 130,00	630,00	-79,87%
TOTAL DEPENSES FONCTION 7		58 945,00	50 898,00	-13,65%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
75	Autres produits de gestion courante	258 124,00	307 042,74	18,95%
TOTAL RECETTES FONCTION 7		258 124,00	307 042,74	18,95%

Fonction famille- logement- 7- Rubrique 70 : Services communs (logement)

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	4 000,00	4 000,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	3 130,00	630,00	-79,87%
TOTAL DEPENSES 70		7 130,00	4 630,00	-35,06%

Fonction famille- logement- 7- Rubrique 71 : Parc privé de la ville

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	51 815,00	46 268,00	-10,71%
TOTAL DEPENSES 71		51 815,00	46 268,00	-10,71%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
75	Autres produits de gestion courante	258 124,00	307 042,74	18,95%
TOTAL RECETTES 71		258 124,00	307 042,74	18,95%

Fonction aménagement et service urbain, environnement- 8 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	467 667,00	371 580,00	-20,55%
012	Charges de personnel	1 594 190,00	1 501 265,00	-5,83%
65	Autres charges de gestion courante	66 000,00	65 100,00	-1,36%
TOTAL DEPENSES FONCTION 8		2 127 857,00	1 937 945,00	-8,93%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
73	Impôts et taxes	10 000,00	100 000,00	900,00%
70	Produits de services du domaine et vente	10 000,00	0,00	-100,00%
TOTAL RECETTES FONCTION 8		20 000,00	100 000,00	400,00%

Fonction aménagement et service urbain, environnement- 8 - Rubrique 813 : Propreté urbaine

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	0,00	100,00	100,00%
012	Charges de personnel	588 018,00	504 570,00	-14,19%
TOTAL DEPENSES 813		588 018,00	504 670,00	-14,17%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 814 : Eclairage public

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	152 000,00	61 000,00	-59,87%
TOTAL DEPENSES 814		152 000,00	61 000,00	-59,87%

011 : Baisse du fait du passage de l'éclairage public à la SYGERLY.

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 816 : Autres réseaux et services divers

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	7 500,00	7 000,00	-6,67%
TOTAL DEPENSES 816		7 500,00	7 000,00	-6,67%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 820 : Services communs (aménagement urbains)

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	88 600,00	61 500,00	-30,59%
012	Charges de personnel	278 561,00	271 831,00	-2,42%
TOTAL DEPENSES 820		367 161,00	333 331,00	-9,21%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 821 : Equipements de voirie

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
012	Charges de personnel	78 667,00	77 326,00	-1,70%
TOTAL DEPENSES 821		78 667,00	77 326,00	-1,70%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 822 : Voirie communale et routes

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	60 680,00	79 680,00	31,31%
TOTAL DEPENSES 822		60 680,00	79 680,00	31,31%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
73	Impôts et taxes	10 000,00	5 000,00	-50,00%
TOTAL RECETTES 822		10 000,00	5 000,00	-50,00%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 823 : Espaces verts urbains

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	112 387,00	149 300,00	32,84%
012	Charges de personnel	648 944,00	647 538,00	-0,22%
TOTAL DEPENSES 823		761 331,00	796 838,00	4,66%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 824 : Autres opérations d'aménagement urbain

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	20 000,00	7 000,00	-65,00%
TOTAL DEPENSES 824		20 000,00	7 000,00	-65,00%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
70	Produits de services du domaine et vente	10 000,00	0,00	-100,00%
73	Impôts et taxes	0,00	95 000,00	100,00%
TOTAL RECETTES 824		10 000,00	95 000,00	850,00%

73 : L'augmentation provient de la Taxe Locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 830 : Services communs (environnement)

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	7 000,00	5 000,00	-28,57%
TOTAL DEPENSES 830		7 000,00	5 000,00	-28,57%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 831 : Aménagement des eaux

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	12 500,00	0,00	-100,00%
65	Autres charges de gestion courante	66 000,00	65 100,00	-1,36%
TOTAL DEPENSES 831		78 500,00	65 100,00	-17,07%

Fonction aménagement et service urbain, environnement– 8 - Rubrique 832 : Actions spécifiques de lutte contre la pollution

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	7 000,00	1 000,00	-85,71%
TOTAL DEPENSES 832		7 000,00	1 000,00	-85,71%

Fonction action économique– 9 :

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	103 056,00	111 456,00	8,15%
012	Charges de personnel	40 025,00	39 221,00	-2,01%
65	Autres charges de gestion courante	125 850,00	125 000,00	-0,68%
TOTAL DEPENSES FONCTION 9		268 931,00	275 677,00	2,51%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
75	Autres produits de gestion courante	238 697,00	212 734,74	-10,88%
TOTAL RECETTES FONCTION 9		238 697,00	212 734,74	-10,88%

Fonction action économique– 9 - Rubrique 90 : Interventions économiques

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	0,00	27 000,00	100,00%
012	Charges de personnel	40 025,00	39 221,00	-2,01%
65	Autres charges de gestion courante	125 850,00	125 000,00	-0,68%
TOTAL DEPENSES 90		165 875,00	191 221,00	15,28%

011 : Cette augmentation provient des prestations économiques et de l'insertion.

Fonction action économique– 9 - Rubrique 91 : Foires et marchés

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
75	Autres produits de gestion courante	64 500,00	64 500,00	0,00%
TOTAL RECETTES 91		64 500,00	64 500,00	0,00%

Fonction action économique– 9 - Rubrique 94 : Aides au commerce et aux services marchands

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	% évolution
75	Autres produits de gestion courante	89 297,00	61 937,18	-30,64%
TOTAL RECETTES 94		89 297,00	61 937,18	-30,64%

Fonction action économique– 9 - Rubrique 95 : Aide au tourisme

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	456,00	456,00	0,00%
TOTAL DEPENSES 95		456,00	456,00	0,00%

Fonction action économique– 9 - Rubrique 96 0 : Aide aux services publics

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
011	Charges à caractère général	102 600,00	84 000,00	-18,13%
TOTAL DEPENSES 96		102 600,00	84 000,00	-18,13%

Chapitres	Libellés	BP 2017	BP 2018	%évolution
75	Autres produits de gestion courante	84 900,00	86 297,56	1,65%
TOTAL RECETTES 96		84 900,00	86 297,56	1,65%

Lexique et principes budgétaires

Épargne de gestion

L'épargne de gestion est un indicateur qui permet d'évaluer la capacité de la collectivité à dégager un excédent sur sa section de fonctionnement. C'est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion.

Mouvement d'ordre

Inscription budgétaire et comptable qui ne correspond pas à un flux financier (pas d'encaissement, pas de décaissement) : amortissements, provisions, travaux en régie....

Opération d'ordre

écriture comptable d'un compte à un autre sans mouvement financier.

Opération réelle

Opération qui se traduit par un mouvement financier, encaissement ou décaissement.

Capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenu ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels). Socle de l'autonomie financière, elle est égale à l'épargne de gestion, diminuée des frais financiers.

Épargne nette

L'épargne nette est égale à la CAF diminuée du montant du remboursement du capital de la dette.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette, est égale à la somme du remboursement contractuel de la dette (hors mouvements de gestion active de la dette) et des frais financiers.

Dépenses d'investissement

Elles correspondent aux dépenses réelles d'investissement à l'exclusion du remboursement du capital de la dette.

Recettes propres disponibles

Elles représentent la somme (hors emprunt) dont dispose la collectivité pour financer ses dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette. Elles sont constituées, d'une part, de la capacité d'autofinancement (diminuée du remboursement du capital de la dette) et, d'autre part, des ressources propres d'investissement (dotations, subventions...).

Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs.

Au 31 décembre, le fonds de roulement est égal au fonds de roulement au 1er janvier, auquel vient s'ajouter le solde budgétaire propre de l'exercice, soit la différence entre les titres de recettes et les mandats émis au cours de l'exercice considéré. C'est un stock de moyens financiers disponibles pour les mandaterments de l'exercice suivant.

Dépenses (recettes) réelles / Dépenses (recettes) d'ordre

Les dépenses (recettes) budgétaires sont composées des dépenses (recettes) réelles et des dépenses (recettes) d'ordre. Les dépenses (recettes) d'ordre correspondent à des écritures n'impliquant ni encaissement, ni décaissement effectif. Il s'agit, par exemple, des dotations aux amortissements. Au contraire des opérations d'ordre, les dépenses (recettes) réelles donnent lieu à des mouvements de fonds.

Section de fonctionnement / Section d'investissement

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services...)

La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années.

L'attribution de compensation (AC)

L'attribution de compensation constitue pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (FPU) le seul versement obligatoire en faveur des communes. Ses modalités d'évaluation sont fixées à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts (CGI). Elle est égale aux ressources fiscales transférées par la commune à la communauté l'année précédant la mise en place de la FPU, diminuées du coût net des charges transférées.

La dotation de solidarité communautaire (DSC)

La dotation de solidarité communautaire est un versement facultatif effectué par les EPCI à fiscalité professionnelle unique, au profit de leurs communes membres. Elle est régie par l'article 1609 nonies C du CGI. Son montant et ses critères de répartition sont librement définis par le conseil métropolitain. Il s'agit d'un outil de péréquation destiné, si les élus le souhaitent, à réduire les inégalités de richesse entre les communes. Le plus souvent, l'EPCI redistribue à ses communes membres une partie de la croissance de ses recettes fiscales.

La classification des risques des emprunts

Depuis la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers et la Charte de bonne conduite signée le 7 décembre 2009, les relations entre les établissements bancaires et les collectivités locales sont plus encadrées. Les banques se sont effret engagées à ne plus proposer aux collectivités locales de produits non classés dans la grille suivante. Les produits classés 1A sont jugés comme étant les moins risqués et ceux classés 5E les plus risqués de la grille.

	Indices sous-jacents		Structures
1	Indices zone euro	A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices.	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier.
3	Ecart d'indices zone euro.	C	Option d'échange (swaption).
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro.	D	Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro.	E	Multiplicateur jusqu'à 5

Les principes budgétaires et comptables

La comptabilité de la collectivité est une comptabilité de droits constatés. Elle n'enregistre pas des mouvements de fonds effectifs mais des ordres donnés (mandats et titres de recettes). En conformité avec les principes de base du droit public budgétaire, l'exécution des opérations d'une collectivité est assurée par deux types d'agents distincts et séparés : l'ordonnateur et le comptable public.

Le président exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses, ainsi que de la constatation des recettes, dont il prescrit l'exécution. Le comptable public assure, quant à lui, la prise en charge et le recouvrement des recettes, le paiement des dépenses et les opérations de trésorerie.

L'incompatibilité de ces deux fonctions et leur stricte séparation constituent un principe fondamental de l'organisation budgétaire et comptable des administrations publiques. Sa mise en œuvre nécessite la tenue de deux comptabilités et une présentation séparée des comptes à la clôture de chaque exercice, dans un document propre à chacune. Le compte administratif, élaboré par l'ordonnateur, retrace l'exécution du budget. Le compte de gestion, établi par le comptable, décrit non seulement les mouvements budgétaires qui apparaissent dans la comptabilité de l'ordonnateur, mais également les opérations non budgétaires qui en résultent, ainsi que leur recouvrement.

